

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2064 - VENDREDI 18 JUILLET 2014

Conseil des ministres

Le gouvernement réajuste le budget 2014



Le Conseil des ministres

Initialement fixé à 4152 milliards 920 millions francs CFA, en recettes et à 3141 milliards 878 millions 190 mille FCFA en dépenses, le budget de l'État exercice 2014 a été réajusté par le Conseil des ministres du 16 juillet dernier. Les prévisions de recettes sont rabaisées à 3932 milliards 932 millions FCFA alors que les dépenses sont rehaussées à 3647 milliards 897 millions FCFA. Des changements expliqués par le recul des recettes pétrolières, qui ne correspondent plus aux premières hypothèses, et la révision à la hausse de certains investissements en infrastructures. La réunion présidée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, a également adopté le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale et celui portant création de l'Institut national du travail social. **Pages 4,5**

Procès Marcel Ntsourou

Mise en liberté provisoire de la mineure Ruth Nguina

La Cour d'appel de Brazzaville qui instruit, depuis le 02 juillet, l'affaire opposant l'ex-colonel Marcel Ntsourou et 112 autres inculpés pour « association de malfaiteurs, rébellion, atteinte à la sécurité intérieure de l'État, détention illégale d'armes de guerre » a prononcé

hier, lors de l'entame des débats de fond, la mise en liberté provisoire de Ruth Nguina, l'une des plus jeunes accusés (17 ans) dans ce procès. Ces débats de fond ont été ouverts par Minichelot Giscard alias Le Blanc qui a déclaré s'être retrouvé au domicile de Marcel

Ntsourou lors des événements du 16 décembre pour des raisons de sécurité suite à une poursuite « injustifiée » par des éléments de la force publique peu avant l'opération de police chez l'ex secrétaire adjoint du Conseil national de sécurité. **Page 7**



Ruth Nguina

ÉCONOMIE NATIONALE

La croissance estimée à 9,1% pour le Congo en 2014

En dépit du repli constaté de la production pétrolière, l'économie congolaise va connaître une croissance de 9,1% en 2014, a indiqué le comité monétaire de la Banque des

États d'Afrique centrale qui s'est réuni hier à Brazzaville. Bien qu'étant en deçà des prévisions de départ, cette croissance, portée notamment par la vigueur du sec-

teur non pétrolier, traduit une nette amélioration de la situation macroéconomique du Congo dont la croissance était estimée à 4,3% en 2013. **Page 7**

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Onusida signale la baisse des infections dues au Vih

Un rapport de l'Organisation des Nations unies contre le Sida (Onusida), publié récemment, révèle la baisse du nombre de décès liés à l'épidémie du Vih/Sida en Afrique subsaharienne. Le nombre de nouvelles infections au Vih est passé de 2,2 millions en 2012 à 2,1 millions en 2013.

Les nouvelles contaminations touchant les enfants ont aussi diminué passant ainsi de 270 000 à 240 000, indique le rapport. **Page 9**

PRÉLIMINAIRES CAN 2015

Thievy Bifouma et Bouka Moutou complètent les effectifs des Diables rouges

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, les Diables rouges, Claude Le Roy, compte entre autres sur Thievy Bifouma et Bouka Moutou, deux internationaux congolais de nationalité française, pour affronter la sélection rwandaise (Amavubis) le 20 juillet à Pointe-Noire. La venue de ces tout nouveaux dans la sélection congolaise pourrait être salutaire pour les Diables rouges diminués par l'absence de certains titulaires, notamment Prince Oniangue et Ladislas Douniama retenus par leurs clubs respectifs. En cas de victoire contre les Amavubis, les Diables rouges pourraient intégrer les poules des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-Maroc 2015. **Page 24**

ÉDITORIAL

Stop !

Page 2

ÉDITORIAL

Stop

Ce qui se passe sous nos yeux en Israël et dans la Bande de Gaza n'est pas supportable. Tout doit donc être mis en œuvre au plus tôt afin d'interrompre un déchaînement de violences qui, tôt ou tard, mettra en péril la paix du monde tout entier. Certes, il est infiniment plus facile d'énoncer une telle vérité que de la mettre en pratique sur le terrain, mais l'histoire, la grande Histoire, nous a suffisamment démontré où conduisent les passions humaines pour que l'on s'efforce d'en modifier le cours tant qu'il est temps.

Dès lors que l'on admet cette évidence que la paix dans cette région de la planète du monde ne peut venir que d'un rapprochement entre les peuples qui y cohabitent depuis la plus haute antiquité, il est une seule voie de sortie de crise possible : la création d'un espace économique commun au sein duquel les échanges se feront librement et où, du même coup, la tentation de l'isolement disparaîtra. Les États-Unis l'avaient compris à l'issue de la guerre de Sécession, l'Europe s'y est résolue en terme de deux guerres mondiales, pourquoi les Israéliens et les Palestiniens n'y parviendraient-ils pas à leur tour ?

Il est clair que la paix ne reviendra sur les rives de la Méditerranée orientale que si les peuples qui y vivent s'entendent enfin pour cohabiter pacifiquement au lieu de se déchirer comme ils le font depuis des décennies. Croire que la violence aveugle, la répression féroce, la possession d'armes de destruction massive, l'usage de la terreur règlera le problème est une illusion dont ne peuvent sortir à brève échéance que des massacres à grande échelle. Avec, au bout du chemin, le chaos pour les uns comme pour les autres.

Faire entendre la voix de la raison, non de façon théorique comme le font aujourd'hui trop de personnalités et d'institutions, mais de façon pragmatique en jetant les bases d'une communauté régionale ouverte, multiraciale, multiconfessionnelle, est la seule politique qui peut mettre fin aux violences présentes.

Est-il absurde d'imaginer que les dirigeants des grandes puissances et les plus hautes autorités des églises qui se font face s'accordent pour lancer un tel appel dans le moment présent ?

Les Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

Le Congo lance un nouveau projet dans la filière manioc

Le Projet d'appui à la promotion de la filière manioc en République du Congo à travers l'approche champs-écoles-paysans (CEP), lancé le 16 juillet, est financé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à hauteur de 160 millions FCFA.

Le projet CEP, qui a fait l'objet d'un atelier de formation, est un système participatif de transfert de technologies aux pro-

curité alimentaire à travers la production durable du manioc. En d'autres termes, renforcer la productivité dans la filière manioc, en vue de rendre cet aliment de base disponible et moins cher sur l'ensemble du territoire national.

Le CEP aspire également à promouvoir les structures de crédit auto-gérées pour favoriser l'autofinancement, mobiliser l'épargne rurale et faciliter l'accès aux crédits des petits

producteurs. Le projet, dont les effets sont impatientement attendus sur le marché, vise aussi à renforcer les capacités des encadrants de base et des animateurs mais aussi, et surtout, à promouvoir le principe de produire plus avec moins par la gestion durable des écosystèmes.

« C'est en réponse à la requête du gouvernement du Congo que la FAO, au titre de son programme de coopération technique, a approuvé le projet intitulé «Appui à la production de la filière manioc au Congo», pour un montant de 160 millions FCFA. Espérons que la mise en œuvre de cette phase pilote dans quatre départements servira de base à la vulgarisation des résultats à l'ensemble du pays », a souligné le représentant de la FAO au Congo, Dieudonné Koguyagda.

Dans cette phase pilote, le CEP sera exécuté dans 12 districts et 36 villages ciblés dans les départements de la Cuvette, des Plateaux, du Pool et de la Bouenza, pour une durée de 24 mois. Pour la mise en œuvre, le projet a ciblé environ 360 producteurs, des ménages ruraux organisés en groupements d'intérêt économique.

Au cours de cet atelier d'un jour, ouvert par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Jean Fulgence Mouangou, plusieurs thématiques ont été développées par des spécialistes et suivies de débats. Elles ont porté, entre autres, sur le système de vulgarisation agricole au Congo : défis et enjeux ; la présentation et les avantages comparatifs de l'approche champs-écoles-paysans. Cet atelier était destiné aux directeurs centraux et départementaux de l'agriculture et de l'élevage, avec la participation des représentants des agences du système des Nations unies au Congo ainsi que des partenaires au développement.

Firmin Oyé



Dieudonné Koguyagda (à droite) et Fulgence Mouangou lors du lancement du projet CEP. © ADIAC.

ducteurs et de renforcement de leurs capacités à prendre des décisions par rapport à la gestion intégrée de leurs champs. Financé entièrement par la FAO, pour un montant de 320 000 dollars, soit 160 millions FCFA, ce projet est conçu pour des objectifs bien précis. Il s'agit, entre autres, de renforcer l'armature du programme national manioc par la consolidation du dispositif participatif de diffusion des technologies en faveur des petits producteurs ainsi que de contribuer à la sé-

producteurs. Le projet, dont les effets sont impatientement attendus sur le marché, vise aussi à renforcer les capacités des encadrants de base et des animateurs mais aussi, et surtout, à promouvoir le principe de produire plus avec moins par la gestion durable des écosystèmes.

« C'est en réponse à la requête du gouvernement du Congo que la FAO, au titre de son programme de coopération technique, a approuvé le projet intitulé «Appui à la pro-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SECTEUR INFORMEL

Des jeunes Congolais s'activent aux petits métiers

Les petits métiers étaient reconnus comme l'apanage des sujets étrangers, surtout ceux venant de RDC. Leur départ, suite à l'opération de police « Mbata Ya Bakolo », a créé un vide dans ce secteur informel. D'où l'engouement constaté chez les jeunes Congolais de Brazzaville qui sont de plus en plus nombreux à exercer ces petits métiers. Zoom sur le marché Total à Bacongo et l'entreprise Ragec à Djiri, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville.

Au marché Total, les chargeurs et déchargeurs de marchandises, tout comme les pousseurs, font recette. De 15 à 20.000 FCFA par jour, explique un jeune Congolais qui décharge un camion d'oignons. « Quand la journée n'a pas trop marché, j'ai au moins 7.000 FCFA. Mais quand ça a vraiment donné, je me retrouve avec entre 15 et 20.000 FCFA », témoigne



Des jeunes congolais en plein travaux de soudure à Ragec.jpg

constat porte sur le refus des Congolais de s'engager dans les opérations de salubrité. « Après

SGEC avec 100 manœuvres, AB Construction 40 manœuvres, Sinohydro 80 manœuvres, Ra-

réjouit-il.

Comme lui, Victi Bokouaye a aussi été recruté à Ragec.

Soudeur, il lance un appel aux jeunes Congolais à sortir du désœuvrement. « Grâce à cette opération de contrôle des étrangers irréguliers, les jeunes ont eu des emplois dans les chantiers. Que ceux qui ne savent pas encore aillent vers les entreprises », explique-t-il.

Toutefois, pour certains chefs d'entreprise, les jeunes Congolais seraient très exigeants et capricieux. « Nombreux sont ceux qui arrivent avec une forte motivation qui finit par s'étioler. On assiste à des abandons de postes car leur idée est de vite gagner sans pour autant donner d'abord le meilleur d'eux-mêmes. Il faut chaque fois être derrière eux pour que le travail soit bien fait. C'est le grand problème que nous rencontrons avec les Congolais qui ont remplacé les étrangers », explique Ali Assi, responsable de l'usine de Ragec.

Tiras Andang

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La politique nationale réactualisée

La politique nationale de développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC) de 2008 a connu une actualisation prenant en compte le niveau de pénétration des TIC et leur appropriation par les citoyens.

Le ministère des Postes et Télécommunications possède dorénavant le document sur lequel il se reposera pour le développement du secteur avec pour objectif, de réduire la fracture numérique, en vue de construire une société de l'information véritablement inclusive, en rendant accessible au plus grand nombre l'informatique et l'Internet. Cette cyber-stratégie est le résultat d'un travail consensuel des acteurs exerçant dans le secteur. La nouvelle version a été comprise par l'ensemble des acteurs. Le ministère concerné se chargera de la présenter au gouvernement qui devrait l'adopter de façon définitive, afin que tous s'en inspirent pour le développement du Congo.

Le document a été validé le 15 juillet, à Brazzaville, à l'actif d'un atelier organisé par le projet CAB (Central African Backbone), cofinancé par le gouvernement du Congo et la Banque mondiale.

En effet, de nombreuses études indiquent des barrières de différents ordres qui subsistent dans le monde. Au Congo, on constate une évolution significative du cadre réglementaire, même s'il n'est pas encore suffisant ; certains challenges restent à relever.

Aussi la cyber-stratégie de 2008 s'articulait autour de deux piliers : l'E-gouvernement et l'E-business. Par contre, la mise à jour de la politique nationale se base sur trois piliers selon les trois cibles identi-

fiées comme parties prenantes : les utilisateurs grand public ; le gouvernement et les administrations publiques ; les acteurs du secteur/fournisseurs de services.

Pour les concepteurs, cette manière de procéder permet de mettre le citoyen au centre de la définition de la stratégie nationale. Se positionnant en bénéficiaire final de tout le processus de développement natio-

deviennent : le E-gouvernement (services et contenus TIC pour le gouvernement et administrations publiques) ; le E-business (amélioration des infrastructures de base pour les acteurs du secteur privé) ; et le E-citoyen (services et contenus pour le grand public). La stratégie se décline en axes tactiques pour chaque pilier et chaque axe comporte une série de projets. En définitive, les acteurs pu-



Une vue des participants (© Adiac)

nal, il a été jugé conforme d'axer la stratégie sur la satisfaction des besoins des Congolais. Autre argument, il est apparu utile de définir comme deuxième axe l'appui à donner aux fournisseurs de services, car ce sont des entités permettant l'accès aux technologies. Enfin la numérisation de la gouvernance est considérée en accélérateur du développement.

Ainsi, les trois piliers actualisés

blics devraient avoir un rôle primordial dans la stratégie, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des projets définis dans la stratégie nationale. Le document propose la création d'une agence de la gouvernance numérique, chargée du suivi et du contrôle de la bonne exécution des projets, s'appuyant notamment sur les indicateurs de performance définis.

Nancy France Loutoumba

FORÊTS

Plusieurs dossiers en examen pour la Comifac

La session extraordinaire de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) examinera le plan de convergence révisé, le rapport de l'audit financier et comptable, l'étude de financement de la Comifac et la relance du système panafricain de certification.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, a circonscrit le 16 juillet, à Brazzaville, le cadre du segment technique de la réunion destinée aux experts des pays membres de la Comifac.

Ainsi, en prélude à la session extraordinaire du conseil des ministres de la Comifac, les experts devront examiner durant deux jours ces dossiers qui conditionnent la vie de l'institution. À terme, ils soumettront à l'appréciation des ministres un rapport contenant des recommandations qui contribueront à l'amélioration du fonctionnement de la Comifac.

S'agissant des sujets en débat, la révision du plan de convergence avait été décidée, il y a six ans, par les ministres en charge des forêts et de l'environnement de la Comifac. Il est apparu nécessaire de prendre en compte les nouvelles thématiques qui ont vu le jour (exploitation illégale des bois, braconnage de la faune...).

La réunion des experts devra réaliser un dernier toilettage du document d'orientation des programmes de conservation et de gestion durable des forêts dans la sous-région. Ce document avait fait l'objet d'un examen minutieux il y a un mois, durant le forum sur le Plan de convergence tenu à Brazzaville.

Concernant le financement, les pays de la sous-région doivent mettre en place les mécanismes appropriés leur permettant de s'acquitter régulièrement des cotisations statutaires, afin d'assurer un fonctionnement adéquat de la Comifac.

« Au regard de la faible mobilisation des fonds par la communauté internationale, nos pays doivent mettre en place des financements novateurs et durables, tels que les services environnementaux, les taxes sur les transactions financières », a proposé Michel Elenga.

En rapport avec la certification forestière, une coordination régionale des systèmes nationaux apparaît nécessaire pour davantage d'efficacité. Le marché international exige de plus en plus de bois légaux et provenant des sources gérées durablement. La certification forestière devient une exigence du marché et il convient d'éviter une discrimination des bois provenant d'Afrique.

« Tous nos pays doivent s'impliquer de manière effective dans la préparation du programme de développement des Nations unies post-2015, afin que la forêt occupe une place de choix dans ce programme, au regard du rôle important qu'elle joue aux plans économique, social et environnemental », a conclu Michel Elenga, qui a annoncé la tenue du sommet sur le climat en septembre prochain.

N.F.L.

Compte rendu du conseil des ministres du 16 juillet 2014

Il s'est tenu ce mercredi 16 juillet 2014, au Palais du Peuple, une réunion du Conseil des Ministres, sous la Haute autorité de son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de ce Conseil des Ministres a porté sur sept points ; à savoir :

- Trois projets de lois ;
- Trois communications ;
- Des nominations.

Ouvrant la réunion du Conseil des Ministres, le Président de la République a donné la parole, en premier lieu, à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Monsieur Gilbert ONDONGO, qui a présenté au Conseil des Ministres, le projet de loi portant loi de finances rectificative pour l'année 2014.

Dans une perspective d'évaluation à mi-parcours du budget de l'Etat exercice 2014, en son sixième mois de mise en œuvre, il était essentiel que quelques enseignements soient tirés au regard des tendances ci-après :

- Les recettes pétrolières ne sont pas à la hauteur des prévisions faites au dernier trimestre de l'année 2013, malgré le prix élevé du baril au niveau international. Cette tendance baissière des recettes pétrolières ne se justifie pas par ce contexte international plutôt favorable aux pays exportateurs de pétrole. Il s'agit bien de la baisse du niveau de la production nationale de pétrole brut qui explique la baisse des recettes pétrolières publiques ;

- Les dépenses liées aux infrastructures, notamment, celles destinées au système national de santé, avec la construction des hôpitaux généraux dans les douze (12) départements du pays, la nécessité d'assurer l'accessibilité de tous à l'eau potable, le coût de l'organisation des élections locales et la tenue des jeux africains à Brazzaville en 2015, se révèlent plus importantes que prévues. Ces dépenses sont occasionnées par les exigences du Comité Olympique International et la volonté des pouvoirs publics de suivre le rythme adopté par les entreprises construisant les hôpitaux généraux, ce qui justifient le relèvement des dépenses des infrastructures.

Ces tendances obligent, aujourd'hui, le Gouvernement à réviser la loi de finances initiale. La rectification du budget de l'Etat a donc lieu dans un contexte économique mondial assez bien orienté, avec une reprise de l'économie mondiale qui se confirme de nos jours.

Cette bonne tenue de l'économie internationale s'observe aussi au sein de la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) où le niveau de la croissance économique s'établira à 6,7% en 2014. Pour ce qui concerne l'économie congolaise, la BEAC prévoit une croissance de 12,3% en 2014, tandis que le FMI retient 8,1%.

C'est dans ce contexte qu'il est maintenu les principaux choix de dépenses faits dans la loi de finances initiale. Les crédits affectés à certaines de ces dépenses sont ainsi augmentés pour tenir compte de ces exigences.

Le budget de l'Etat exercice 2014 réajusté est arrêté en recettes à la somme de : trois mille

neuf cent trente-deux milliards neuf cents trente-deux millions (3932.932.000.000) de francs CFA et en dépenses à la somme de trois mille six cent quarante-sept milliards huit cent quatre-vingt-dix-sept millions (3647.897.000.000) de francs CFA.

Quoi qu'il en soit, l'excédent budgétaire prévisionnel est de : deux cent quatre-vingt-cinq milliards trente-cinq millions (285.035.000.000) de francs CFA.

AU TERME D'UN ECHANGE FRUCTUEUX, LE CONSEIL DES MINISTRES A APPROUVE LE PROJET DE LOI PORTANT LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR L'ANNEE 2014.

Reprenant la parole, le Président de la République a invité le Ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Monsieur Raymond Zéphirin MBOULOU, à dégager l'intérêt du projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale telle que modifiée et complétée par les lois n° 5-2007 du 25 mai 2007 et n° 9-2012 du 23 mai 2012.

Ce projet de loi est inspiré des conclusions de la concertation politique qui s'est tenue à Dolisie dans le département du Niari, du 22 au 26 mars 2013, à l'initiative du Gouvernement, prélude aux élections locales envisagées en 2013.

Cette concertation politique avait pour objet de faire le point sur les recommandations issues de la concertation d'Ewo en 2011.

Plusieurs recommandations avaient été formulées à l'issue de la concertation de Dolisie, entre autres, l'élévation de la commission nationale d'organisation des élections (CONEL), en un organe permanent, indépendant, jouissant d'une autonomie administrative et financière ; la promotion de la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives, conformément à la loi sur les partis politiques.

Tenant compte de ce qui précède, ce projet

« Le budget de l'Etat exercice 2014 réajusté est arrêté en recettes à la somme de : trois mille neuf cent trente-deux milliards neuf cents trente-deux millions (3932.932.000.000) de francs CFA et en dépenses à la somme de trois mille six cent quarante-sept milliards huit cent quatre-vingt-dix-sept millions (3647.897.000.000) de francs CFA. »

de loi, précise ainsi l'organisation, le fonctionnement et la composition de la CONEL et ses démembrements, de même que la prise en compte de la représentativité des femmes à raison de 30% de candidatures aux différents scrutins.

Il s'est agi en l'espèce, de modifier et de compléter les dispositions des articles 18, 20, 21, 23, 61 et 67 de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale ; le tout en accord avec le consensus d'Ewo et de Dolisie.

LE CONSEIL DES MINISTRES S'EST PRONONCE EN FAVEUR DU PROJET DE LOI MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 9-2001 DU 10 DECEMBRE 2001 PORTANT LOI ELECTORALE MODIFIEE.

Madame Emilienne RAOUL, Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a présenté au Conseil des Ministres, le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif, dénommé : Institut National du Travail Social.

Le travail social est une démarche globale d'intervention sociale qui se fonde sur un engagement de proximité. Il repose sur un ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées, dans le cadre d'une mission légale au sein des structures publiques ou privées, en faveur des individus ou groupes d'individus, afin de contribuer à la résolution de leurs problèmes.

Les droits de l'homme et la justice sociale, en tant que motivation et légitimité, sont au cœur même des problématiques qui animeront l'Institut national du travail social. L'Institut National du Travail Social a pour mission principale de préparer des professionnels, des acteurs, des intervenants, des cadres sociaux de demain, capables, de répondre aux principaux défis que pose l'existence des populations fragiles et vulnérables.

Cet institut vient, de la sorte, matérialiser la volonté du Gouvernement de qualifier et requalifier les agents sociaux pour un service de qualité en faveur de nos populations. L'Institut national du travail social, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière est un établissement public à caractère administratif, placé sous la double tutelle du ministère en charge des affaires sociales et du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

LE CONSEIL DES MINISTRES S'EST DIT FAVORABLE AU PROJET DE LOI PORTANT CREATION DE L'INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL SOCIAL.

Reprenant la parole, Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat Ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a fait, à l'attention du Conseil des Ministres, une com-

munication relative à l'identification et à l'évaluation des dommages consécutifs au sinistre du 04 mars 2012.

Les explosions de M'pila en date du 04 mars 2012, avaient occasionné des pertes en vies humaines, en biens immobiliers et mobiliers, endommagé des édifices publics et privés abritant des activités d'intérêt général ou de commerce.

Au lendemain de cette catastrophe, le Gouvernement avait pris plusieurs initiatives pour soulager les populations. Au titre du traitement des urgences, il convient de remarquer que toutes les actions programmées ont été exécutées, notamment :

- L'administration des soins urgents aux blessés ;
- L'ouverture et la gestion des sites d'hébergement des sinistrés ;
- La distribution des toiles de tente aux

familles qui souhaitent se redéployer dans les parcelles encore habitables ;

- La mise à la disposition des familles, des ressources pour l'organisation des veillées mortuaires ;

- L'organisation des funérailles dignes pour les décédés ;

- L'affectation d'une allocation d'urgence aux chefs de familles sinistrées. Trois millions de francs CFA avaient été alloués à chaque chef de famille à partir du 30 mars 2012. Cette mesure n'est plus susceptible d'être invoquée par qui que soit ;

- Le redéploiement des élèves des établissements sinistrés dans les établissements scolaires des zones non sinistrées ;

- La réhabilitation et /ou reconstruction des établissements scolaires de la zone détruite ;

- La dépollution des zones sinistrées avec le concours de nos partenaires de l'Union européenne, des Nations Unies, des armées françaises et béninoises, des ONG internationales et autres.

A ce jour, la dépollution est complètement achevée, tous les sites ont été fermés et les sinistrés transférés à Kintélé où 533 logements leur ont été affectés, la réhabilitation et la modernisation de l'hôpital de base de Talangai doté d'un équipement d'une valeur de 11 milliards de francs CFA sont achevées.

En ce qui concerne la reconstruction des zones complètement détruites, un schéma d'aménagement répartissant la zone en plusieurs blocs avec des affectations précises a été rendu disponible.

Pour les maisons des particuliers partiellement détruites dont l'évaluation se situe autour de 38 à 41 milliards de francs CFA pour la première phase, les travaux sont en cours d'exécution.

Le Gouvernement entend faire des propositions d'indemnisation aux commerçants, vendeurs et promoteurs des écoles privées dont les activités s'exerçaient dans la zone devenue sinistrée à la suite des explosions du 04 mars.

Prenant la parole à son tour, Monsieur Thierry MOUNGALA, Ministre des postes et télécommunications, a présenté au Conseil des Ministres un exposé sur l'invitation faite au Congo, d'abriter la deuxième réunion préparatoire à la conférence mondiale des radiocommunications (CMR- 15) qui aura lieu en 2015, pour les pays de l'Afrique centrale.

LE CONSEIL DES MINISTRES A APPROUVE L'ORGANISATION COURANT OCTOBRE 2014, DE LA DEUXIEME REUNION PREPARATOIRE A LA CONFERENCE MONDIALE DES TELECOMMUNICATIONS DE 2015, POUR LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE.

La parole est par la suite revenue à Monsieur Georges MOYEN, Ministre de l'enseignement supérieur, qui a fait une communication sur la mise en œuvre de la convention portant création de l'Université Inter-Etats Congo/Cameroun.

Cette convention a été signée au cours de la 7ème session de la grande commission mixte Congo/Cameroun, tenue à Yaoundé du 19 au 21 décembre 2012.

La signature de cette convention découlait de la volonté du Président Denis SASSOU N'GUESSO et du Président Paul BIYA, de créer cette université.

(Suite page suivante)

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Il convient, en démocratie, de faire valoir clairement et courageusement ses raisons, face aux adversaires, afin que l'espace public soit instruit par la pluralité des opinions en compétition, dans la construction de la majorité démocratique. »

Franklin Nyamsi, universitaire franco-camerounais, le Faso.net, 9 septembre 2013

« La zone Cémac a évolué au fil du temps. Ce n'est pas un point de dogme, mais, je l'ai dit, ce n'est pas à la France de déterminer si le système actuel est approprié ou non. C'est aux États concernés de prendre leurs responsabilités. »

Christine Lagarde, alors ministre de l'Économie (France), Jeune Afrique, 3 mai 2010 à propos de la Cémac

« Les Chinois ne prennent pas en considération la bonne gouvernance politique ou le respect des droits de l'homme comme un préalable à l'engagement économique. Les Américains, eux, sont beaucoup plus sélectifs, plus prudents dans leurs rapports économiques avec l'Afrique. »

Léonard Wantchékon, économiste béninois, professeur à l'université de Princeton (New Jersey), Jeune Afrique, 15 juillet 2014

« La Chine est venue en Afrique non par altruisme mais par calcul économique. »

Mahmoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 02 juillet 2014

« Les riches seraient plus entrepreneurs s'ils payaient moins d'impôts ; les pauvres seraient plus travailleurs s'ils recevaient moins de subsides. »

Serge Halimi, préface à « L'art d'ignorer les pauvres » de John Kenneth Galbraith, éditions Les Liens qui libèrent (Le Monde diplomatique), 2011

Compte rendu du conseil des ministres du ...

L'Université Inter-Etats est un pôle d'excellence technologique à vocation régionale devant contribuer au renforcement de l'intégration entre les deux peuples. Les domaines de formation retenus sont, entre autres, l'agriculture, l'agroforesterie, l'environnement, les technologies de l'information et de la communication.

Les travaux des experts des deux parties portant sur les modalités d'installation de cette université ont abouti à :

- La mise en place d'un comité conjoint de pilotage du projet,
- La mise en place d'une coordination technique permanente ;
- Le choix de la ville de Ouessou comme siège de la présidence de l'université Inter-Etats ;
- La répartition des domaines de formation ;
- La rédaction de deux protocoles portant sur l'organisation et le fonctionnement de l'université, et sur l'organisation du comité conjoint ;
- L'adoption d'un chronogramme de travail ;
- L'acquisition d'un autre site de 10 hectares pour la construction de la présidence de l'université.

LE CONSEIL DES MINISTRES À MARQUÉ SON INTÉRÊT POUR LA DÉMARCHE ENGAGÉE ET A DEMANDÉ QU'ELLE SOIT POURSUIVIE EN VUE D'ASSURER LE DEMARRAGE, DANS LES DELAIS RAISONNABLES, DES ACTIVITÉS ACADEMIQUES DE L'UNIVERSITÉ INTER-ETATS CONGO/CAMEROUN.

Par ailleurs, l'attention du Conseil des Ministres a été attirée par le fait qu'un certain nombre de mesures de

« Le conseil des ministres s'est dit favorable au projet de loi portant création de l'institut national du travail social. »

salut public prises par le Gouvernement, à travers une série de dispositions fiscales et para fiscales contenues dans la loi de finances 2011, ne sont pas respectées par certaines administrations.

Ces mesures qui visaient à soutenir le pouvoir d'achat des ménages, doivent être nécessairement respectées et exécutées par ces administrations, sous peine de sanctions. Il s'agit, rappelons-le, de la gratuité :

- des actes et documents d'Etat civil, à l'exception du passeport ;
- des documents établis par les administrations de justice notamment le casier judiciaire, le certificat de nationalité et les décisions de justice ;
- des documents établis par les administrations du commerce: la carte de commerçant, les déclarations d'importation et d'exportation, l'homologation des prix, l'avis de solde, les autorisations d'exercice, de transfert et d'extension des activités commerciales ;
- des documents établis par les administrations de transport : le permis de conduire, les certificats de jaugeage, de partance et de capacité, la fiche de

renseignements de la carte grise et les diverses autorisations ;

- des documents établis par les administrations de la police, de la gendarmerie et de la santé ;
- de l'inscription aux examens et concours d'Etat ;
- Les diplômes d'Etat.

Enfin, le Conseil des Ministres a procédé à une série de nominations :
Sont concernés :

Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public.

Directeur Général du Fonds National du Cadastre :
- MOUNDANGA Jean Claude ;

Directeur Général du Domaine de l'Etat :
- NGOMA Mathieu ;

Président du Comité de Direction du Fonds National du Cadastre :
- OKANDZA Jean Christophe ;

Président du Comité de Direction du Bureau d'Etudes et de Contrôle des Travaux Cadastraux :
- MPILI Séraphin Ludovic.

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.
Directeur Général de la Société Nationale de Distribution d'Eau :
- N'GAGNON Louis Patrice ;

Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Distribution d'Eau :
- LIKOUKA Fernand Sosthène.

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.
Inspecteur Général des Affaires Etrangères et de la Coopération :
- BAYALAMA Sylvain ;

Secrétaire Général Adjoint, Chef de département Europe, Amérique, Asie et Océanie :
- NKOUA Albert ;

Secrétaire Général Adjoint, Chef de département Afrique :
- OBINDZA Jacques ;

Secrétaire Général Adjoint, Chef de département du protocole diplomatique et des affaires consulaires :
- POH André ;

Ambassadeur itinérant :
- Malanda Maurice

Commencée à 10h 00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 17h 00.

Bienvenu OKIEMY



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biobibliographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Jésus Guanche, Professeur d'histoire, Universidad de la Habana, Cuba
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

ÉCONOMIE NATIONALE

Le Congo affiche un taux de croissance de 9,1% en 2014

Nonobstant quelques faiblesses enregistrées dans certains secteurs d'activités, de manière globale, les perspectives macroéconomiques du Congo s'annoncent favorables en 2014, avec un taux de croissance estimé à ce jour à 9,1%, contre 12,1% prévu auparavant, et 4,3% enregistré l'année précédente.

Cette croissance macroéconomique du Congo a été relevée par la Banque des États de l'Afrique centrale (BÉAC) le 17 juillet, à l'occasion de sa session du Comité monétaire et financier, tenue sous la direction du ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, Gilbert Ondongo. Au terme de cet examen, il ressort que la situation macroéconomique du Congo s'est nettement améliorée au titre de cette année, avec un taux de croissance placé à ce jour à 9,1%, pour une prévision attendue de 12,%, contre 4,3% enregistré en 2013. Cette amélioration est tirée de la vigueur du secteur non pétrolier, dans un contexte du repli de la production pétrolière.

Examinant la situation monétaire nationale du pays au deuxième trimestre 2014, les membres du comité monétaire ont également noté une évolution non négligeable, mais contrastée, car caractérisée par le repli de 2,3% de la masse monétaire, de 12,4% des avoirs extérieurs nets ainsi que le bond de 49,5% du crédit intérieur net. Cette évolution a hissé le taux de couverture extérieure de la monnaie au titre de cette année à 101,5%, contre 101,6% enregistré un an auparavant. La situation bancaire a connu, elle aussi, une évolution satisfaisante, aussi bien au niveau des dépôts, des crédits que du respect des normes prudentielles. S'agissant du marché monétaire, ont été relevées l'absence de transactions et d'injections de liquidités au titre du guichet A, et l'augmentation des injections au guichet B, à moyen terme, ponctuées par un manque de transactions interbancaires. Le taux directeur lui, est revenu de 3,25 à 3,15%.

Une embellie macroéconomique redevable à plusieurs secteurs d'activités

Dans le secteur primaire, d'après le Comité monétaire et financier, l'activité qui a influencé ce taux de croissance a été dominée par la poursuite du repli de la production pétrolière, l'évolution de l'activité forestière, marquée par une bonne orientation de la producteur de grumes, les faibles performances des exportations ainsi que la relance de la production du cacao. Cette même avancée a été constatée dans le secteur secondaire, dont l'activité a été dominée par le dynamisme de la branche brassicole, la bonne tenue de l'industrie sucrière, l'évolution de l'offre de l'énergie et la consolidation des activités du bâtiment et des travaux publics. Le secteur tertiaire, lui aussi, a été performant avec les trafics maritime, routier, ferroviaire, aérien et fluvial, appuyés par le commerce général qui a pris de l'essor. Sur le front des prix, il a été enregistré un ralentissement des tensions inflationnistes en mars 2014, porté à 0,7%, contre 1,1% au cours de la même période de l'année 2013. Ce, grâce à l'amélioration de la fourniture en énergie électrique et la modération des prix internationaux des denrées alimentaires.

Au plan international, le Comité monétaire et financier a relevé que la situation économique mondiale s'est aussi améliorée au cours du premier trimestre 2014. Le rythme de croissance s'est renforcé dans les économies avancées au détriment des principales économies émergentes. C'est dans ce contexte que le FMI a revu légèrement à la baisse sa prévision de croissance mondiale au titre de cette même année, de 3,7% à 3,6%, comparativement à l'année précédente avec 3,0%.

Firmin Oyé

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU ET AUTRES

Les débats de fond ont débuté le 17 juillet à Brazzaville

L'accusé Minichelot Giscard alias « Le Blanc » a comparu en premier devant la Cour et a dit ne pas reconnaître les motifs de son accusation.

Arrêté le 16 décembre dernier au domicile du colonel Marcel Ntsourou, cet accusé qui a déjà été traduit en justice lors du procès du 4 mars, puis acquitté le 9 septembre dernier, fait également l'objet de poursuites dans cette affaire. Il a affirmé que pour des raisons de sécurité après sa mise en liberté, il a été obligé de trouver refuge au domicile de Marcel Ntsourou, un mois après son acquittement.

Dans son propos, il a déclaré que Kevin Ngami, également acquitté dans l'affaire du 4 mars, l'avait appelé, le dimanche 15 décembre aux environs de 14 heures, pour faire la copie de l'arrêt rendu dans cette affaire. Leur point de rencontre était l'hôtel Pama, lieu de résidence de Kevin Ngami.

Après cet appel, il en a reçu un autre de Kakou, depuis la résidence de Marcel Ntsourou, lui demandant de lui acheter du vin de palme. Il lui avait demandé plus de patience, car il devait aller retirer l'arrêt. C'est lors de cet échange que son interlocuteur lui annonce que Ngami était aux mains de la police. S'en est suivi l'appel du colonel Ntsourou.

C'est à la hauteur de l'hôtel



Minichelot Giscard alias « Le Blanc »

Majoka, au Plateau des 15 ans, qu'il constate la présence des éléments armés en civil, non identifiables. L'un d'eux l'aperçoit et fait signe aux autres. Ces derniers ouvrent le feu sur lui alors qu'il n'était pas armé, dit-il avant d'ajouter que cette fusillade se déroule aux environs de 15 heures. Dans sa fuite, il remarque un véhicule de type Hilux, avec neuf personnes à bord. Un récit qui débouche sur les événements du 16 décembre, au domicile du colonel Ntsourou où les échanges de tirs, dit-il, ont commencé vers 10 heures après que l'hélicoptère avait survolé la zone.

Dans sa déposition, Giscard Minichelot a affirmé que Ntsourou hébergeait une cinquantaine de jeunes. Et d'ajouter qu'il n'y avait ni rassemblement militaire, ni séance de maniement

d'armes.

Il faut préciser, concernant cette affaire, qu'il ne reste plus que 113 prévenus car Ruth Nguina a été remise en liberté provisoire. Le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbiti, a demandé l'éclatement des poursuites engagées à l'encontre de sa personne.

En vidant son délibéré, la cour criminelle s'est jugée incompétente pour juger Ruth Nguina, née le 26 février 1997. Motif : les mineurs ne sont pas justiciables par des juridictions de droit commun. D'où la liberté provisoire qui lui a été accordée. La Cour a notifié qu'il faudrait cependant saisir le tribunal pour enfant. Rappelons que Ruth Nguina a passé huit mois en détention.

Josiane Mambou Loukoula

POLIOMYÉLITE

Deuxième passage de vaccination du 19 au 22 juillet

Le deuxième passage de vaccination contre la poliomyélite est prévu du 19 au 22 juillet sur l'ensemble du territoire national en vue de vacciner tous les enfants âgés de zéro à cinq ans.

Le calendrier de vaccination a été fixé le 15 juillet à Brazzaville par le Dr Didier Ngossaki, lors de la rencontre de prise de contact avec les médias, les confessions religieuses, associations et autres responsables dans la salle de conférence du Programme élargi de vaccination (PEV).

La réunion avait pour objectif de donner les informations clés sur la vaccination contre la poliomyélite aux acteurs de la société et d'étudier les stratégies de sensibilisation afin d'atteindre tous les enfants.

Séance tenante, les acteurs de la

société civile ont été éclairés sur la maladie, les principaux signes, les conséquences engendrées, les mesures préventives, le rôle de la vitamine A, le nombre de passages de vaccination, etc.

Le Dr Didier Ngossaki a expliqué que la poliomyélite était une maladie contagieuse grave causée par un virus qui attaque les membres, les affaiblit, les paralyse pour le reste de la vie.

Les équipes de vaccination passeront de porte en porte, dans les marchés et églises pour administrer gratuitement le vaccin de la poliomyélite couplé à la vitamine A pendant quatre jours. D'après lui, ce deuxième passage de vaccination contre la poliomyélite mobilisera cent équipes de la Croix-

Rouge congolaise. « Nous voulons aller vers la responsabilisation des acteurs eux-mêmes. On ne triche pas avec le vaccin. Si vous trichez aujourd'hui, vous serez rattrapés par les épidémies qui reviennent », a-t-il souligné.

Les acteurs de la société ont suggéré de passer les informations sur la vaccination lors des multiples rencontres dans les assemblées religieuses. Les médias ont été appelés à multiplier leur diffusion afin d'atteindre toute la population.

Ils ont également proposé que le message portant sur la vaccination soit véhiculé dans les langues ouest-africaines (le wolof et le bambara) afin de permettre aux femmes de mieux comprendre le message.

Lydie Gisèle Oko

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une entreprise de la place lance un appel d'offres pour le choix d'un Médecin Conseil pour son personnel.

Taille de l'entreprise: 480 salariés

Lieu de travail : Brazzaville

Les missions du Médecin Conseil:

Il ou elle sera chargé(e) de conseiller la Direction Générale de l'entreprise dans la mise en œuvre des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, en proposant des mesures pratiques et des conseils tendant à améliorer les conditions de travail. Il assurera en outre les missions suivantes :

- Veiller systématiquement à la validation des arrêts maladie obtenus hors des cliniques du réseau d'assurance maladie;
- Dénoncer les fraudes c'est à dire les certificats fournis par complaisance aux agents ;
- Vérifier au besoin la situation médicale des salariés ayant des certificats médicaux jugés complaisants ;
- Etre disponible entre 8 heures et 15 heures ;
- Avoir un lieu fixe où les salariés peuvent le rencontrer facilement aux heures préfixées ;
- Faire partie du Comité d'Hygiène et Sécurité au Travail de l'entreprise (CHSCT).

Conditions :

- ✓ Etre docteur en médecine générale et avoir 3 ans d'expérience dans un cabinet médical ou un hôpital. Une expérience en médecine du travail serait un atout ;
- ✓ Etre rigoureux, avoir une aisance relationnelle, respecter le serment d'Hippocrate ;
- ✓ Etre capable de faire la contre expertise auprès des médecins délivrant les certificats hors réseau de santé en cas de besoin.

NB : Temps de sollicitation moyenne mensuelle : 1 à 5 heures par mois.

Pour participer à cet appel d'offres, nous vous remercions d'envoyer, **au plus tard le 30 juillet 2014 à 15 heures**, votre dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie légalisée de votre diplôme, une offre de prix (tarif horaire et tarif forfaitaire mensuel).

Adresse mail entrepriseducongo@gmail.com avec la mention « Candidature Médecin Conseil ».

Fait à Brazzaville, le 15 juillet 2014



CIBLE RH EMPLOI est certifié



OFFRE D'EMPLOI CONCEPTEUR REDACTEUR

Le cabinet CIBLE RH & ETUDES Congo, recherche pour son client, une importante agence internationale de communication basée à Brazzaville, un Concepteur Rédacteur (H/F) expérimenté.

DESCRIPTION DU POSTE

Rattaché au Directeur Artistique, le Concepteur Rédacteur interviendra dans la rédaction des messages publicitaires sur la base des connaissances de la cible visée et des supports retenus.

COMPETENCES REQUISES

- Rigueur, Organisation et ponctualité
- Spécialiste du texte ayant le sens des mots et de la formule choc
- Goût du travail en équipe et sous pression
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Créativité, curiosité d'esprit, imagination, Bonne culture générale.

FORMATION REQUISE

Formation Supérieure en Sciences sociales et communication ; Formation littéraire et publicitaire. Au moins 12 mois d'expérience dans un poste similaire.

APTITUDES REQUISES

Connaissance arts graphique, typographie, photographie et imprimerie. Maîtrise des outils informatiques et des langues Française et Anglaise. Connaissance de la psychologie de la vente

Prière de transmettre CV avec photo et lettre de motivation à l'adresse email : ciblecongo@groupe-cible.com au plus tard le 28 Juillet 2014.



CIBLE RH EMPLOI est certifié



OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR ARTISTIQUE

Le cabinet CIBLE RH & ETUDES Congo, recherche pour son client, une importante agence internationale de communication basée à Brazzaville, un Directeur Artistique (H/F) expérimenté.

DESCRIPTION DU POSTE

Rattaché à la direction, le Directeur Artistique interviendra dans la conception et la matérialisation des supports de communication. Spécifiquement, il aura pour responsabilités : La conception des campagnes ; le suivi technique des éléments de communication ; la coordination des équipes créatives et l'organisation et suivi des productions audiovisuelles.

COMPETENCES REQUISES

- Rigueur, Organisation et ponctualité
- Sens de l'esthétique et du dessin / Don d'observation intuition
- Goût du travail en équipe et sous pression
- Créativité, Bonne culture générale, Esprit de synthèse.

FORMATION REQUISE

Formation Supérieure infographie. Au moins 12 mois d'expérience dans un poste similaire.

APTITUDES REQUISES

Connaissance en Arts déco, Arts appliqués, chaîne graphique, environnement publicitaire, communication ; Notions en photos et imprimerie. Maîtrise des outils informatiques. Bonne connaissance de la langue Anglaise.

Prière de transmettre CV avec photo et lettre de motivation à l'adresse email : ciblecongo@groupe-cible.com au plus tard le 28 Juillet 2014.

FÊTE DU 14 JUILLET EN FRANCE

Des jeunes Congolais reçus à l'ambassade du Congo



La délégation, qui a représenté le Congo à Paris, à l'occasion des festivités du 14 juillet en France. (crédits Adiac)

Emmenée par le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, une délégation composée de trois militaires, deux enfants de troupe ainsi que deux jeunes lycéennes de l'enseignement technique et de l'enseignement fondamental, a représenté le Congo à Paris à l'occasion des festivités du 14 juillet, jour de la fête nationale française. Les célébrations de cette année étaient marquées par le souvenir du centenaire de la Première Guerre mondiale. Le Congo, alors colonie française, avait participé à l'effort de guerre français en envoyant des hommes mais aussi par les sources de financement que représentaient pour la métropole d'alors, les matières premières congolaises. Avant son retour au pays, la délégation a tenu à marquer sa présence à l'ambassade du Congo à Paris. « *Lopin de terre congolaise en France et premier point d'attache pour tout Congolais lorsque l'on arrive dans un pays* », pour reprendre le mot du ministre de la Défense. La délégation a été accueillie avec les honneurs mardi soir par l'ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco, Jean-Marie Adoua, et par le ministre conseiller de l'ambassade, Guy Nestor Itoua.

Rose-Marie Bouboutou

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Baisse du nombre de décès dans le monde

Alors que le nombre de décès liés au sida reculait régulièrement de 100.000 par an depuis 2005, il a chuté de 200.000 en 2013, selon le rapport annuel des experts de l'ONU présenté le 17 juillet à Genève.

Le rapport de l'Onusida explique qu'en 2013, 24,7 millions de personnes vivaient avec le VIH en Afrique subsaharienne, dont 2,9 millions d'enfants ; 1,1 million de personnes sont mortes en raison du sida en 2013 dans cette région du monde. Les pays les plus touchés par l'épidémie restent l'Afrique du Sud et le Nigeria.

En outre, le nombre de nouvelles infections du VIH est passé de 2,2 millions en 2012 à 2,1 millions en 2013. Les nouvelles contaminations touchant les enfants ont aussi diminué, passant de 270.000 à 240.000. Depuis 2005, les nouvelles infections ont, au total, baissé de 27,6% dans le monde. « *En Asie, comme en Afrique, les nouvelles infections ont diminué ces dernières années (6% entre 2005 et 2013). Mais l'Asie reste fortement touchée par l'épidémie avec 4,8 millions de personnes contaminées. L'Inde a le fardeau le plus lourd à porter, avec 51% de l'ensemble des dé-*

cès liés au sida dans la région », indique le rapport de l'Onusida.

En Amérique latine, poursuit le rapport, 1,6 million de personnes vivaient avec le VIH en 2013, et le nombre de décès liés au sida dans la région a chuté de 31% entre 2005 et 2013. Les nouvelles infections ont baissé de 3% entre 2005 et 2013. « *Si nous accélérons l'ensemble de la mise à niveau en matière de VIH d'ici à 2020, nous serons sur la bonne voie pour mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030. Sinon cela peut prendre une décennie voire davantage* », a relevé Michel Sidibé, directeur exécutif de l'Onusida. « *Fournir un traitement salvateur contre le VIH à près de 12 millions de personnes dans les pays en développement est un succès notoire, mais plus de la moitié des personnes dans le besoin n'ont toujours pas accès au traitement* », a relevé de son côté, Jennifer Cohn, de Médecins Sans Frontières.

Quinze pays sont visés, dont les États-Unis et la Russie

Le rapport révèle aussi que quinze pays (Afrique du Sud, Brésil, Cameroun, Chine, États-Unis, Russie, Inde, Indonésie, Kenya,

Mozambique, Nigeria, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe,) seulement représentent plus de 75% des 2,1 millions de nouvelles infections survenues en 2013. « *Nous devons mettre l'accent sur ces 15 pays* », a insisté Michel Sidibé.

L'Onusida souhaite que 90% des personnes ne connaissant pas leur statut sérologique soient testées d'ici à cinq ans. « *Il faut changer complètement notre approche, normaliser le dépistage, et dépister le sida en même temps que d'autres maladies* », a-t-il expliqué. Par ailleurs, l'Onusida déplore notamment le manque d'accès aux préservatifs en Afrique subsaharienne, avec seulement huit préservatifs disponibles par an par personne.

Le rapport annonce également l'augmentation des ressources financières allouées à la lutte contre le sida malgré la crise. En effet, un peu plus de 19 milliards de dollars étaient disponibles l'an dernier (17 milliards de FCFA), contre seulement 4,6 milliards il y a dix ans. Toutefois, l'Onusida estime qu'il faudrait entre 22 et 24 milliards de dollars par an pour financer la riposte au sida.

Yvette Reine Nzaba



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 017-MEFPPI-PADE-CPM 2014**
Relatif au recrutement d'un Consultant chargé de l'identification des donneurs d'ordre et sous-traitants



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, l'Unité de Coordination procède au recrutement d'un chargé de l'identification des donneurs d'ordre et sous-traitants.

I - PROFIL (Qualifications académiques et professionnelles) :

- a-Etre titulaire d'au moins un diplôme (Bac +4) en marketing, gestion, commerce ou économie ;
- b-Avoir une expérience d'au moins 03 ans dans le secteur privé dans une compagnie ou en tant que consultant de préférence dans les secteurs couverts par le PADE (Agrobusiness, transformation du bois, transport logistiques, BTP, hôtellerie-tourisme) dans des fonctions relatives au développement commercial, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la formation de partenariats stratégiques et techniques ;
- c-Avoir une expérience en développements de partenariats de sous traitance est un plus ;
- d-Avoir une bonne maîtrise du français ;
- e-Avoir une bonne capacité à rédiger des rapports.

III-PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011.

IV-CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le mardi 05 Août 2014 aux adresses indiquées ci-dessous.

V-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (TDR notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, Secteur Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville le 15 juillet 2014

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation 100% Pratique

**• Initiation
• Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

AMC Telecom



Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

TOTAL Effimax

Super Gasoil

La Nouvelle Génération
de Super et de Gasoil



PLUS D'ÉCONOMIES



PLUS DE PERFORMANCE



PLUS DE PROTECTION

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.



www.totalcongo.com

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard **TOTAL**

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
 - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
 - ASSURANCE MALADIE
 - ASSURANCE VOYAGE
 - ASSURANCE TRANSPORT
 - ASSURANCE GLOBALE BANQUE
 - ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 - ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 - ASSURANCE INCENDIE
 - ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 - ASSURANCE SCOLAIRE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

> Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core I5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> Acer Celeron (Couleur Rouge)
> Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

CLUB DE PARIS

Le rapport annuel 2013 est disponible

Le rapport annuel 2013 du Club de Paris comprend quatre grands chapitres : un premier sur l'activité du groupe en matière de traitement des dettes pendant l'année ; un deuxième sur l'impact positif des traitements de dettes accordés par le Club de Paris sur la situation des pays débiteurs ; un troisième concernant les sujets généraux discutés dans le cadre du groupe ; et le dernier sur sa politique Outreach.

À ces chapitres s'ajoutent des annexes détaillées sur la présentation, le fonctionnement et les principes du club. Le rapport insiste sur l'impact positif des accords de traitements de dette sur le développement économique des pays débiteurs à travers les exemples du Nigéria et du Sénégal. Le document détaille les marges de manœuvre budgétaire dégagées par les traitements accordés par le Club de Paris permettant aux pays débiteurs de mettre en place les réformes économiques et structurelles nécessaires...

En 2013, le Club de Paris a poursuivi ses efforts pour promouvoir des traitements ordonnés de dette souveraine, incluant la réduction de la valeur actuelle nette du stock de dettes de 85% de l'Union des Comores, dans le cadre de l'initiative Pays pauvres très endettés. Il a également annulé un montant total de 5,9 milliards de dollars d'arriérés détenus par la Birmanie, au titre de l'approche d'Evian. Selon le rapport, ces deux pays assurent désormais un service continu de la dette sur les créances restantes.

En 2014, le Club de Paris a capitalisé sur ces succès. Il a d'ores et déjà conclu un accord historique avec l'Argentine, portant sur un apurement intégral des arriérés. Les membres continuent à travailler ensemble et à s'engager collectivement pour améliorer l'environnement financier international.

Dans cette édition, la directrice générale du Fonds monétaire international félicite le Club de Paris. Elle le décrit comme « *le seul forum organisé au monde qui parvienne à assurer la coordination entre les créanciers bilatéraux officiels pour la restructuration de la dette souveraine* ». La promotion d'un dialogue continu avec tous les créanciers continue d'être au cœur de la rencontre annuelle du Club de Paris avec l'Institute of International Finance et les créanciers du secteur privé.

Le montant total des créances du Club de Paris, hors intérêt de retard, s'élève à 371,1 milliards de dollars, dont 165,8 milliards de dollars de créances d'Aide publique au développement (APD) et 207,3 milliards de créances non APD.

Notons que la publication d'un rapport annuel depuis 2007 témoigne de l'engagement du Club de Paris à contribuer à une plus grande transparence de son travail et de son fonctionnement. En sont membres : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Nancy France Loutoumba

FIÈVRE EBOLA

L'OMS publie un nouveau bilan sur Afrique de l'Ouest

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié le 15 juillet les derniers chiffres de cette pandémie qui a pris de l'ampleur dans cette partie du continent, en dépit des efforts visant à mettre fin à la transmission du virus, qui se communique par contact avec le sang et les fluides corporels d'une personne infectée.

Selon l'OMS, le nombre total de cas d'Ebola en Afrique de l'Ouest s'élève à 964. 68 personnes sont décédées ces derniers temps de la fièvre hémorragique à virus Ebola dans la région, ce qui porte le bilan de l'épidémie régionale à 603 morts. Rien que dans la période du 9 au 13 juillet dernier, 52 personnes ont péri en Sierra Leone, 13 au Libéria et 3 en Guinée.

Quatre-vingt-cinq nouveaux cas de maladie ont été signalés par les autorités régionales, principalement au Libéria et en Sierra Leone. Ce qui indique que « des niveaux élevés de transmission » continuent dans ces pays, précise un communiqué.

Pour faire face à la propagation de cette épidémie, l'OMS continue à former des volontaires au Libéria et en Sierra Leone pour localiser les personnes entrées en contact avec des malades et pour s'assurer que celles suspectées d'être infectées sont rapidement isolées. L'OMS a ouvert un nouveau bureau en Guinée pour coordonner la réponse régionale à l'épidémie.

Les campagnes de sensibilisation sur la maladie se poursuivent dans la région et les autorités ne cessent d'avertir que les groupes à haut risque incluent les chasseurs dans la forêt tropicale, les travailleurs de la santé, les membres des familles en contact étroit avec des malades. S'y ajoutent les pleureuses qui, lors des funérailles, touchent traditionnellement les corps de ceux qui ont succombé à la maladie.

Notons qu'il n'existe pas de traitement efficace contre le virus Ebola, qui peut tuer jusqu'à 90% des personnes infectées.

Nestor NGampoula

TRAFIC ILLÉGAL

Les mafias prospèrent aussi sur le colossal marché des déchets

L'Italie appelle à une coordination internationale pour contrer le phénomène d'exportation illicite des déchets qui touche aussi l'Afrique.

La justice italienne estime qu'il n'y a plus de temps à perdre : il faut contrer au plus vite le phénomène de l'éco-mafia dont l'activité devient de plus en plus internationale. La multiplication des contrôles et des saisies en Italie a poussé les barons de la criminalité organisée à étendre et multiplier leurs aires d'activités en dehors de la péninsule. Parce que proche, mais

« Le trafic illégal des déchets est un délit d'entreprise. Il naît d'une demande de service illégal que les entrepreneurs adressent aux organisations mafieuses. »

aussi parce que vulnérable aux frontières et peu regardante, l'Afrique reçoit désormais, avec ou sans son accord, les résidus légaux ou pas de l'activité industrielle européenne et occidentale.

La mafia des déchets, c'est une industrie qui tourne : 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires au bas mot l'an dernier, selon le procureur italien anti-mafia Franco Roberti. Il précise que l'autre donnée qui émerge des enquêtes de ces derniers jours est que les bandes organisées ne sont plus seules dans la course. Des individus, y compris parmi

la diaspora africaine d'Italie, s'y sont mis aussi. « *Le trafic illégal des déchets est un délit d'entreprise. Il naît d'une demande de service illégal que les entrepreneurs adressent aux organisations mafieuses.* »

Celles-ci y répondent d'autant plus volontiers qu'il y a une compétition au plus offrant. L'attractivité d'une telle montagne d'argent à « se faire » sans gros investissements agit comme un aimant sur le business des déchets ; peu y résistent. Celui qui les a produits ferme les yeux, pourvu qu'ils quittent le lieu de

production. Celui qui en prend livraison n'indique pas forcément où il compte les enfouir ou les recycler. Celui qui les évacue n'est pas toujours conscient de servir de relais à un trafic parfois dangereux.

Il y a une semaine, trois dépôts de déchets illégaux ont été mis sous séquestre dans le sud italien. Leurs propriétaires, un groupe d'amis nigériens, a soutenu mordicus qu'ils rendaient service à l'Afrique en y envoyant de vieux frigos, des pièces détachées de voitures et des cuisinières à gaz déparées ; ils fe-

raient le bonheur de beaucoup. Pourtant, des vieilles machines à laver et de toutes sortes de vieilles machines d'hôpitaux, des liquides indéfinissables dé-goulaient. Le bon samaritain auprès de qui ils s'étaient fournis s'était bien gardé de préciser la nature de tout ce qu'il y avait à jeter.

Pour Franco Roberti, ce qui devient préoccupant, c'est ce qu'il appelle une « globalisation du phénomène ». « *En dehors de l'Afrique, les trafics s'étendent aujourd'hui à l'Europe de l'Est : Bulgarie et Roumanie principalement. C'est-à-dire précisément les pays où la production italienne s'est délocalisée. Et puis, il y a aussi l'Asie avec la Chine* » qui sont devenues des réceptacles de tout ce dont l'Europe ne veut plus et qu'il faut faire disparaître n'importe où, n'importe comment.

Le procureur appelle ses homologues des pays où cette éco-mafia est en train de réaliser de juteuses mais dangereuses affaires pour la santé des populations ou la dégradation irréversible de l'environnement à se réveiller. « *Il n'y a pas de temps à perdre* », estime-t-il. Il souhaite notamment que son propre pays inscrive au plus tôt le délit de mafia écologique dans les textes répressifs pour permettre à la justice d'agir plus efficacement.

Lucien Mpama

GENRE ET MÉDIAS

L'Unesco réclame la responsabilisation des femmes

Michel Elvis Kenmoe, spécialiste en communication au bureau de l'Unesco de Libreville (Gabon), a déploré qu'au Congo comme dans la plupart des pays d'Afrique, les femmes n'émergent pas autant que les hommes dans les médias.

Ce constat a été fait le 11 juillet, à Brazzaville, lors d'un exposé sur le sous-thème « genre et médias », à la faveur de l'atelier d'information et d'échanges des journalistes sur la thématique : « *Quelle formation pour les journalistes et les professionnels des médias du XXI^e siècle au Congo ?* »

Aucune femme responsabilisée à Radio Congo

À Brazzaville par exemple, l'enquête publiée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en 2010 révèle que dans deux chaînes d'informations publiques, Radio et Télé Congo, les femmes sont très peu représentées dans les postes à responsabilités, a indiqué Michel Elvis Kenmoe. À Radio-Congo,

sur un total de 462 agents, aucune des 282 femmes n'a été nommée à l'un des cinq postes de direction. Une seule est chef de service. Le constat est le même du côté de Télé-Congo.

Sur le plan de l'exercice professionnel, certains reportages sont l'exclusivité des hommes. Ce qui prouve à suffisance que les femmes sont encore reléguées au second plan. Ce manque de considération pour la femme se vérifie aussi dans les contenus des articles. Lorsqu'ils présentent un homme, il est décrit avec toute son expertise et ses qualités intellectuelles. Il est ministre, directeur général, ingénieur ; donc une personnalité digne de respect.

À l'opposé, la femme, même à diplôme égal ou parfois plus instruite, ne bénéficie pas de ces égards dans les productions médiatiques. Elles sont le plus souvent présentées comme victimes de viol ou de violences conjugales, donc comme des êtres de moindre importance. La femme exerçant dans les médias

continue de subir le poids de la tradition et de la religion. Or la société est composée de femmes et d'hommes.

Les médias, qui sont le reflet de la société, devraient faire la part égale entre l'homme et la femme qui sont égaux par nature. Ainsi, Michel Elvis Kenmoe a plaidé pour la prise en compte de la problématique du genre féminin qui, selon son organisation, est une nécessité du développement. « *Toute forme de discrimination fondée sur le genre est une violation des droits de l'homme et un obstacle à la paix et au développement* », a-t-il conclu.

La représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Afonso, a appuyé ces analyses, ajoutant : « *Cette rencontre est loin d'être la dernière.* »

Rappelons que ce séminaire a été organisé par le bureau de l'Unesco en collaboration avec le ministère de la Communication.

Fortuné Ibara
et Antsoha Eudoxie Irène
(stagiaire)

DIASPORA CONGOLAISE

Comment s'impliquer dans le processus de développement national ?

La problématique a interpellé le département des Congolais de l'étranger qui a organisé, au Palais des congrès de Brazzaville, une journée de réflexion sur l'élaboration de la stratégie nationale d'intégration des Congolais de l'étranger au processus de développement.

Organisée en collaboration avec la cellule de mobilisation de la diaspora du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, cette activité a connu la participation de personnalités et experts des secteurs public et privé nationaux, des organismes internationaux — Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Union européenne (UE) — implantés en République du Congo et ainsi que des ambassades de France et des États-Unis.

Au nombre des allocutions on retiendra celles d'Édith Laure Itoua, conseiller du président de la République et chef du département des Congolais de l'étranger, et Paul Alexandre Mapingou, ambassadeur itinérant et coordonnateur de la cellule de mobilisation de la diaspora au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. Édith Laure Itoua a ouvert les travaux en rappelant la principale problématique devant conduire le fil des échanges : comment doter le

Congo d'une stratégie d'intégration des Congolais de l'étranger au processus de développement ?

Durant les échanges, les participants ont reconnu l'importance de la problématique de la diaspora et l'existence de plusieurs initiatives visant la gestion et la mobilisation des Congolais de l'étranger comme le projet Migration et développement en Afrique (MIDA) entre l'OIM et le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. Ce projet a pour objectif principal le renforcement des capacités du gouvernement de la République en vue de mobiliser les compétences de la diaspora congolaise pour une contribution bénéfique au développement du pays. Il s'agit de répondre par cette mobilisation aux carences en ressources humaines auxquelles le Congo-Brazzaville fait face dans deux secteurs prioritaires : la santé et l'enseignement supérieur. À cet égard, le programme d'enseignement supérieur développé par l'université Marien-Ngouabi fait appel à des missions de l'étranger dans des domaines d'enseignement et d'encadrement spécifiques ; le ministère en charge de la Marine marchande soutient actuellement un programme de mise en stage des Congolais de l'étranger (avec possibilité de déboucher sur des emplois) ; l'Office national pour l'emploi et la main-d'œuvre (Onémo) a

élaboré un programme d'appui au retour des immigrés congolais (Paric). Le département des Congolais de l'étranger souhaiterait que le comité technique analyse les causes du non-fonctionnement de ce programme au Congo.

Sur le plan international, l'OMS a mis en place un code de pratique mondial pour le recrutement international des personnels de santé. Ce code a pour objectifs : de définir et de promouvoir des principes et des pratiques non contraignants pour le recrutement international des personnels de santé en tenant compte des droits, des obligations et des attentes des pays d'origine, des pays de destination et des personnels de santé migrants ; de servir de référence aux États membres pour instaurer le cadre juridique et institutionnel requis pour le recrutement international des personnels de santé ou pour l'améliorer ; de donner, au besoin, des indications utiles pour élaborer et appliquer des accords bilatéraux et d'autres instruments juridiques internationaux ; de faciliter et d'encourager un débat international et de développer la coopération sur les questions liées au recrutement international éthique des personnels de santé dans le cadre du renforcement des systèmes de santé, en se concentrant plus particulièrement sur la situation des pays en développement.



Edith Laure Itoua, conseiller du président de la République, chef du département des Congolais de l'étranger

Le fruit de la réflexion

Toutes ces initiatives sectorielles témoignent de la pertinence de la problématique et confirment la nécessité d'une approche cohérente et concertée, afin de mieux mobiliser l'apport des Congolais au développement.

C'est dans ce cadre que les participants ont adopté une méthodologie de travail qui se résume comme suit : faire l'état des lieux pour identifier les besoins nationaux en ressources humaines, déterminer les risques susceptibles de limiter la mobilisation des compatriotes établis à l'étranger et proposer des mesures d'accompagnement susceptibles de faciliter cette mobilisation ; élaborer une cartographie des Congolais de l'étranger en termes quantitatif et qualitatif.

À l'issue des travaux, les partici-

pants ont mis en place deux comités. Un comité de pilotage est chargé de superviser toutes les activités relatives à l'élaboration de la stratégie nationale d'intégration des Congolais de l'étranger au processus de développement. Il examinera et approuvera les rapports d'étapes présentés par le comité technique. Il se réunira en session ordinaire au moins une fois par mois, et le cas échéant, en session extraordinaire. Il est présidé par Édith Laure Itoua, secondée de Paul Alexandre Mapingou. Les activités de ce comité sont coordonnées par Jean d'Arc Doniam, représentant le département des Congolais de l'étranger, et Wilson Abraham Elenga, représentant la cellule de mobilisation de la diaspora.

Le comité technique a un mandat opérationnel. Sa mission consiste à faire l'état des lieux et à élaborer une cartographie des Congolais de l'étranger par pays de résidence. Il élaborera un programme d'activités qu'il soumettra à l'approbation du comité de pilotage. À chaque session, il dressera un compte rendu au comité de pilotage. Ce comité est coordonné par Christian Ondjola, représentant le ministère en charge du Plan et de l'Intégration, secondé de Félix Mouko, représentant l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.

Bruno Okokana

NOUVEAU FORFAIT

PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE

45 000 FCFA TTC



! Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT

du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014






Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél : 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 www.cfaomotors-congo.com

LITTÉRATURE/ ÉDITION

Michel Innocent Peya : « La démocratie à l'africaine doit être à l'image de ses propres modes d'existence »

De passage à Paris, l'auteur de l'essai « Entre le bon sens et l'alternance absolue / l'Afrique à la croisée des chemins », est venu dans les locaux de la Librairie Galerie Congo pour défendre son concept de démocratie à l'africaine. Extraits de l'entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Votre analyse conduit à constater l'inadaptation de la démocratie calquée sur un modèle occidental. Vous citez les exemples de la Lybie, la RDC ou la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il ?

Michel Innocent Peya (MIP) : Mon constat est celui d'un Africain qui, au fil de l'actualité socio-économique et politique du continent, a à sa disposition, des références en sciences humaines, des applications issues du mimétisme et de la transposition de textes constitutionnels venus d'ailleurs. Je le dénonce à travers mon ouvrage et propose de revenir aux fondamentaux de nos peuples respectifs. L'observation de la nature nous fournit l'exemple de la termitière où toute une vie s'organise autour d'une reine-mère entourée de ses bataillons. Nous pouvons comparer l'organisation de la vie de la reine mère à celle d'un chef d'Etat au sein d'une Nation. Que survienne une déstabilisation du mythe de la termitière et l'édifice naturel s'écroule. Brutalement délogée, la reine-mère quitte les lieux et

la termitière devient une coquille vide. Les convoitises deviennent alors légion. Les nouveaux arrivants ignorent la façon dont a été conçue cette cellule de vie qui se détériore. Ils se préoccupent juste de l'opportunité d'un habitat disponible où ils vont avoir plaisir à se fixer. Ainsi vont s'installer le désordre, le chaos, leurs effets nocifs engendrant un retour en arrière sur le plan humain. Être chef ne s'improvise pas.

LDB : Partant de ce constat, vous avez réfléchi à une voie politique appropriée pour l'Afrique ...

MIP : Le processus de démocratisation est universel. Ce que je prône, c'est une démocratie à l'africaine à l'image de nos propres modes d'existence. Elle se présente comme une voie de recours, fondée sur des bases réelles d'humanisme à travers nos cultures et nos traditions, à la recherche permanente d'un consensus. Nous avons, au Congo, des pratiques comme « Osambe » en langue mbosi ou Mbongui en langue kongo que nous devons réhabiliter. Il n'est pas question de persister avec une foutitude de partis au nom de la démocratie, de gérer la gestion de bourrages des urnes, autant de faiblesses d'un système qui nous conduit aux discordes et aux guerres. Non à cette démocratie livrée dans un kit conditionné par le discours, un leurre qui, jusqu'à ce jour,



Michel Innocent Peya

nous maintient dans le sous-développement.

LDB : Une fois sorti de ce joug, comment les Africains devront-ils procéder ?

MIP : Nous n'avons rien à inventer. Il s'agit d'une procédure similaire fondée sur le respect du bon sens des principes africains à appliquer par et autour des sages. Dans nos villages est choisi un chef traditionnel. Au niveau de la Nation, le peuple se prononce pour élire son leader charismatique, rassembleur, épris de paix. Un leader en lequel tout un peuple se retrouve et qui est reconduit. La nation a besoin de lui. Il a démontré ses compétences pour

doivent opérer, à l'étape où nous sommes, un choix rationnel et responsable. Notre rôle, c'est de rappeler aux Africains l'Histoire de leurs nations pour que, de manière responsable, ils s'en imprègnent de l'intérieur comme de l'extérieur avant de porter tout éventuel jugement. Car ceux qui ne vivent pas dans la sécheresse du désert ne connaîtront pas la valeur de l'eau. Nous élaborons les lois, nous sommes aussi capables de les défaire afin de parvenir au bonheur auquel, légitimement, chacun a le droit d'aspirer.

LDB : Dans votre ouvrage, vous citez plusieurs fois des personnalités, comme Martin Luther King, qui ont suggéré en leur temps des voies à exploiter pour l'humanité. N'abordez-vous pas dans cet essai des modèles venus d'ailleurs avec une grande part de rêve ?

MIP : Oui, j'aspire à un rêve. Je m'avance dans une prophétie. Celui de Martin Luther King s'est réalisé dans une société où Blancs et Noirs vivent ensemble. L'histoire est un éternel recommencement. J'élabore une théorie de l'unité de sens qui consiste à aller vers le renforcement de l'unité de commandement traditionnel. Cela fait l'objet de mon livre déjà paru en mai dernier. Mon rêve c'est de la voir s'appliquer à notre constitution.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

Store

OFIS

Revendeur Agréé

NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

CROQUEZ LA POMME A PLEINES DENTS

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

☎ 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

☎ 06 400 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

IN MEMORIAM

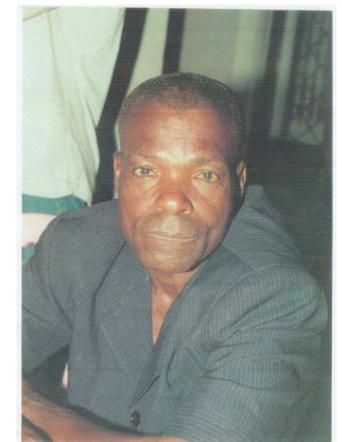


18 juillet 1994 – 18 juillet 2014, voilà 20 ans que le Seigneur a rappelé à lui son fils, le colonel Mbon-Nganckama.
Le temps qui passe n'efface pas le souvenir, nous tes enfants continuons à prier pour le salut de ton âme.
Nous savons que tu es toujours avec nous en esprit.

18 juillet 2002 – 18 juillet 2014
Il y a douze ans le Tout-Puissant rappelai à lui, au CHU de Brazzaville, Marie Agnès Lomiake, dix huit jours avant ses cinquante deuxième anniversaires.
Que l'Eternel bénisse qui-conque aura, ce jour, une pensée pieuse pour elle et accorde à Marie Agnès sa grâce et sa miséricorde.



17 juillet – 17 juillet 2014, voici trois ans déjà, jour pour jour, que Gaston Bombo « Eyembet » fut subitement arraché à l'affection de son épouse, ses enfants, petits, fils et de sa famille.
La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la disparition prématurée d'un être cher, tout comme son souvenir, en cette commémorative, la veuve Bombo, les enfants Bombo, Ndeba et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Papa tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour tes semblables guideront toujours nos pats.
Que ton âme repose en paix.

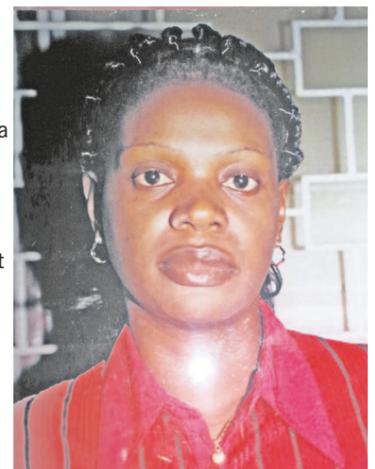


Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Itale Jean Bell, Belotsi Marie, enfants et petits-fils informent les amis et connaissances du décès de leur épouse, fille, mère et grand-mère Christine Iloumbe, survenu le 11 juillet au Chu de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au 103 rue Kondor (Top Tv)
La date de l'inhumation et le programme des obsèques leur seront communiqué ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de Mampouya Andrée Ginette Valérie

Samedi 19 juillet 2014 :
9 heures : Levée du corps à la morgue de Makélékélé
10 heures : recueillement au domicile familial, sis au n° 140 de la Rue Jolly à Bacongo
12 heures : culte funéraire en la paroisse évangélique de Bacongo
13h30 : départ pour l'enterrement au village Mayamba (district de Boko), département du Pool
dimanche 20 juillet
10 heures : inhumation au cimetière familial de Mayamba
17 heures : retour à Brazzaville



Eugène Malonga, la famille Mbembe, Olivier Bongolo et les enfants Loueko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père David Loueko (Grand Reige), survenu le 11 juillet, au CHU de Brazzaville, à la suite d'une courte maladie.
La veillée mortuaire se tient au n°74 rue Moudzombo, arrêt Auto école, à Mougali.
L'inhumation aura lieu le 22 juillet au cimetière privé la Grâce à Intatolo.



Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

VIENT DE PARAÎTRE

Antoine Bounougou signe « Mémoire d'une vie de souffrance et de réflexion »

Dans cet ouvrage de 330 pages, l'auteur relate l'histoire de trois missionnaires qui décident de partir à l'aventure vers une localité inconnue pour transmettre aux populations lointaines leur doctrine spirituelle et religieuse.

Paru aux Éditions Edilivre, Mémoire d'une vie de souffrance et de réflexion reflète le vécu de l'auteur et de ses compatriotes de l'époque : « *Ce que je décris, je l'ai vu, je l'ai vécu et je l'ai subi moi-même.* »

Hilhem, Hurstel et Dietrich, trois missionnaires, parcourent quatre kilomètres en bicyclette, aperçoivent l'embranchement d'une piste au départ du petit village d'Ekali qui s'enfonce vers la droite dans une brousse épaisse. Trois cents mètres plus loin, c'est la traversée du cours d'eau Etoa qui coule après une descente à pic et de l'autre côté, une montée couverte de pierres. Les trois prêtres décident de s'y engager.

Ils accrochent leurs bicyclettes à leurs épaules pour traverser le ruisseau sur des branches d'arbres servant de pont. Après cette traversée, les missionnaires croisent un paysan à pied à qui l'un d'eux

demande dans un français approximatif où se trouvent les villages. Le paysan répond par des gestes que les villages ne sont pas loin. Le prêtre lui dit d'appeler les populations pour leur transmettre la parole de Dieu. Le paysan obéit, utilisant le tam-tam, unique moyen de communication pour informer les populations environnantes et éloignées de la présence d'hommes étrangers.

Informé, Daniel, un paysan, arrête ses activités agricoles et se rend au carrefour Oman pour les écouter. Il vit dans la petite localité d'Oveng située à deux kilomètres, décide de s'installer au carrefour Oman, un village baptisé par les missionnaires Village des chrétiens. Il abandonne ses deux cacaoyères et sa vaste étendue de terres incultes à son cousin Mathias Messi au service des missionnaires pour aller dans un autre village, Doume, implanter la première église catholique.

Il emmène Léon, son petit frère, et Damien, son cousin, pour faciliter les échanges avec les peuples Makas, qui parlent un dialecte semblable à celui des Ewondos. Une aubaine pour Messi d'habiter plus confortablement dans la belle case de Daniel avec sa femme et ses deux filles.

Rosalie Bindika

FEUX DE BRAZZA

Cyr Ébina lance aux chefs des quartiers : « Appropriiez-vous ce festival ! »

Le directeur des relations publiques du festival Feux de Brazza, chargé du circuit touristique, a échangé, le 16 juillet, avec les chefs des quartiers et des zones de l'arrondissement 7 Mfilou Ngamaba.

« *Ce festival vous appartient, car vous représentez les populations de Mfilou Ngamaba. Appropriiez-vous ce festival, expliquez aux populations ce qu'est le festival Feux de Brazza, sensibilisez-les à participer massivement. C'est de cette façon que vous allez contribuer à sa réussite* », s'est exprimé le di-

« Ce festival est à vous, nous n'allons pas chercher des gens ailleurs, ce village doit vivre. Mettons-nous tous à l'édifice, oublions ce qui nous divise »

recteur des relations publiques de Feux de Brazza, chargé du circuit touristique.

Cyr Ébina leur a présenté la plate-forme qui a été érigée dans la cour de la mairie. « *Ce village que nous sommes en train de construire deviendra, à la fin du festival, la propriété*

de Mfilou Ngamaba. Il sera cédé à la mairie de Mfilou pour des manifestations de tout genre mais cela se passera toujours sous la coordination de Feux de Brazza », a-t-il indiqué, invitant les artistes et les artisans de Mfilou à s'approprier cette fête et à s'inscrire pour faire valoir leurs talents et exposer leurs créations. « *Ce festival est à vous, nous n'allons pas chercher des gens ailleurs, ce village doit vivre. Mettons-nous tous à l'édifice, oublions ce qui nous divise* », a ajouté le directeur des relations publiques.

Prenant la parole au nom de

tous les chefs des quartiers et des zones, Simba Moutété, coordonnateur des collectifs des chefs des quartiers, affirme que les populations de Mfilou Ngamaba avaient déjà dit oui pour accueillir la cinquième édition de Feux de Brazza dans leur arrondissement. « *Nous al-*

lons passer de rue en rue avec nos mégaphones pour les sensibiliser et les mobiliser. Nous allons nous mettre tous debout comme un seul homme pour y participer et faire avancer les choses », a martelé Simba Moutété, qui a d'ailleurs demandé aux populations de Mfilou d'être attentifs à tout ce qui se fera à Mfilou.

Corneille Samuel Youmbah, directeur de cabinet du maire de Mfilou, représentant le maire, s'est dit heureux du choix porté sur Mfilou Ngamaba pour abriter cette fête. Cet honneur réjouit les populations de Mfilou Ngamaba qui ont le devoir et la responsabilité du bon déroulement du festival sur leur sol, car « *cette fête, répète-t-il, est tout d'abord celle des populations de Mfilou* ».

Signalons que le festival Feux de Brazza est un festival des bénévoles, il est gratuit. Il va d'un arrondissement de Brazzaville à un autre. La première édition avait débuté à Talangaï, la seconde à Poto-Poto, la troisième à Bacongo, et la quatrième à Ouenzé. Cette année, le festival aura lieu du 2 au 8 août 2014.

R.B.



DECouvrez NICKELODON SUR CANALSAT

UNE NOUVELLE CHAÎNE AUX PROGRAMMES DROLES ET VARIÉS EN EXCLUSIVITÉ EN FRANÇAIS SUR CANALSAT

A PARTIR DE
5 000 FCFA*
PAR MOIS

www.canalplus-afrique.com

Tarif TTC en vigueur au 01/01/2013, hors coûts du décodeur et autres matériels de réception.

**Chaîne accessible à tous les abonnés CANAL+ / CANALSAT jusque octobre 2014

CANALSAT
regardons mieux

PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE

Une conférence régionale prévue à Kinshasa en décembre

Le forum aura pour objectif de contribuer à la création et au développement d'un consensus régional en faveur des politiques de protection sociale dans la région africaine.

La République démocratique du Congo abritera au mois de décembre prochain une conférence régionale sur la protection sociale en Afrique. Initiée par le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale (ETPS), cette rencontre régionale se veut un moment intense de réflexion censée permettre aux participants

de cerner les vrais enjeux qui se posent sur le continent en matière de protection sociale. Pour le gouvernement qui s'inscrit dans la vision du chef de l'État, Joseph Kabila, axée sur l'amélioration de la qualité de la couverture de la protection sociale du peuple congolais, il s'agira de capitaliser cette rencontre de sorte à permettre la relance de la politique économique et sociale du pays.

L'opportunité sera donc saisie pour mettre au point un socle de protection compatible aux réalités congolaises. Il s'agira précisément de mettre en place des garanties

de sécurité sociale essentielles pour la mise en place d'un socle de protection sociale à l'échelle nationale et régionale. De l'accès aux services de soins de santé essentiels, y compris la santé maternelle à l'accès des enfants à la nutrition, à l'éducation et aux soins en passant par l'accès à un niveau minimal pour les personnes de troisième âge et les handicapés, tout sera passé au peigne fin au cours de cette conférence à travers les commissions spécialisées. Pour garantir plein succès à ces travaux qui font de la RDC un des piliers de la protection so-

ciale dans la région, une réunion préparatoire s'est tenue le mardi 15 juillet dernier à l'initiative du secrétaire général à la Prévoyance sociale. Ce dernier avait autour de lui, les secrétaires généraux de tous les ministères à qui il a expliqué le bienfondé de la Conférence en préparation. Les échanges sont articulés notamment autour de la présentation des termes de référence de formation prévue par le gouvernement en vue de renforcer les capacités de trente cadres du niveau central en Belgique et de quatre-vingt cadres du niveau intermédiaire à Kinshasa.

Les participants ont été conviés à s'impliquer dans la réussite de cette Conférence qui vise à terme à dégager un consensus régional en faveur des politiques africaines en matière de protection sociale. Des dirigeants, des responsables politiques, des administrateurs de haut niveau du domaine de la protection sociale à l'échelle mondiale, des universitaires, des membres de la société civile et des ONG, etc., sont attendus à cette conférence qui se veut un cadre par excellence d'échange d'expériences.

Alain Diasso

DENRÉES ALIMENTAIRES

Plus de 1,5 milliard de dollars d'importation en 2014

La dépendance en constante hausse aux produits importés justifie la multiplication des initiatives dans le cadre de la relance du secteur agro-industriel pour aider la RDC à mieux profiter de ses 80 millions de terres arables après une chute drastique de la production nationale dans toutes les filières confondues.



Quelques sites ciblés à Kinshasa, au Bas-Congo et au Bandundu (avec des drapelets)

Après l'adoption d'un Plan national d'investissement agricole (PNIA 2013-2020), en mai 2013, le défi qui s'impose désormais au pays est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et, au-delà, grâce au développement des filières agricoles et agro-industrielles, de revenir sur la trajectoire devant conduire le pays à la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2025 (OMD). Au total, le PNIA appelle à un financement élevé, 5,73 milliards de dollars US sur une période de sept ans. Il est constitué d'un total de cinq programmes.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il y a une étape importante attendue, en l'occurrence le développement d'une vingtaine de parcs agro-industriels sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares répartis sur l'étendue du territoire national. Bukanga-Lonzo

inauguré avec pompe le 15 juillet par le président de la République, Joseph Kabila, est un site s'étendant sur 75 000 hectares dans la province du Bandundu, plus précisément à 240 km de Kinshasa.

L'ensemble de ces sites sera géré par la Société de parcs agro-industriels (Sopagri). Elle est créée sous la forme d'un partenariat public-privé constitué d'institutions multilatérales, d'investisseurs privés et de l'État congolais. Selon les chiffres disponibles, le premier site opérationnel, Bukanga-Lonzo, projet financé à hauteur de 83 millions de dollars US, pourrait, grâce à sa proximité avec la capitale, avoir un débouché commercial de plus de 10 millions de personnes.

Laurent Essolomwa

Laurent Essolomwa

CALENDRIER ÉLECTORAL

Les Églises de réveil pour le respect de l'échéance de 2016

Concernant le projet de révision de la Constitution, l'Église de réveil du Congo (ERC) exhorte à une manipulation avec précaution de la loi fondamentale en se conformant à l'exigence de son adaptation aux réalités environnantes.

À la suite des Églises traditionnelles telles que les Églises catholique et protestante qui ont été les premières à donner de la voix dans le débat politique qui a cours dans le pays concernant notamment la révision de la Constitution, c'est le tour des Églises de réveil de prendre position. L'Église de réveil du Congo (ERC), la seule structure légalement reconnue à ce jour, vient de se prononcer sur les enjeux politiques de l'heure à travers une déclaration élaborée à l'issue d'un atelier de trois jours. À travers sa commission « Justice et paix » qui a piloté ce forum de réflexion, l'ERC que dirige l'évêque général Kankienza Mwana Mboo a fait part de ses préoccupations concernant le projet de révision constitutionnelle et le calendrier électoral édicté par la Ceni. Concernant le premier point, l'ERC a réaffirmé la portée historique de la loi fondamentale qu'elle qualifie de « squelette existentielle qui canalise en son sein les aspirations et les espoirs du pays en tant que peuple et civilisation des peuples ». Et en tant que tel, l'ERC exhorte ainsi à une manipulation avec précaution de la Constitution en se conformant à l'exigence de son adaptation aux réalités environnantes. « Une constitution inadaptée à nos réalités ne serait pas non plus le cadre juridique propice à favoriser un climat de paix et de cohésion nationale », précise-t-on dans la déclaration lue par le pasteur Kankienza.

Concernant le deuxième point, celui relatif au calendrier électoral, l'ERC réaffirme sa volonté d'adapter cet outil aux attentes de tous et de chacun. Elle recommande par conséquent à la Ceni de respecter strictement l'échéance de 2016 pour l'organisation effective de toutes les élections tout en maintenant le suffrage universel comme unique mode de scrutin consacré. Cela, note l'ERC, permettra à tous les Congolais de se choisir des représentants suffisamment capables de répondre à leurs attentes. L'ERC insiste, par ailleurs, pour que l'institution que dirige l'abbé Malumalu s'emploie à ce que les élections à venir soient réellement libres, transparentes et démocratiques. Ceci, d'après les Églises de réveil, constitue « la condition sine qua non pour une paix durable et pour l'implication de tous dans la transformation de notre société gangrenée par des maux et des antivaleurs à tous les niveaux ».



Kankienza Mwana Mboo

A.D.

MÉDIAS

Quatre radios en atelier sur les technologies de l'information et de la communication

Les travaux lancés la matinée du 15 juillet au centre Caritas en cours jusque ce 18 juillet constituent la troisième phase du projet de leur renforcement de capacités dans le secteur, une initiative de l'Unesco menée avec le concours de l'Agence suédoise d'aide au développement international.

Lancé par le représentant de l'Unesco en RDC, Abdourahmane Diallo, l'atelier dont la clôture est prévue l'après-midi de ce 18 juillet a pour objectif de « Renforcer les radios locales par les technologies de l'information et de la communication (TIC) » comme l'indique son thème. Tenu en trois jours à l'intention des radios Moanda située dans la contrée dont elle porte le nom, Bangu de Kimpese, Deo Gracias de Kasumbalesa et Kimvuka na Lutondo de Kenge. Tenues pour un signe probant de pluralisme médiatique par le fait de la diversité des contenus et de représentation de différents groupes et intérêts d'une société, aux yeux de l'Unesco, les radios communautaires valent leur pesant d'or. En effet, ce n'est pas peu de choses qu'elles incitent des dialogues ouverts, une transparence locale donnant la parole aux sans-voix. Elles se constituent de la sorte en médias indépendants du fait d'être gérées par la communauté à qui ils appartiennent.

Mis en route depuis 2012 grâce au fi-

nancement octroyé par l'Agence suédoise d'aide au développement international (Sida), le projet qui vient d'entrer dans sa troisième phase à la faveur des travaux en cours concourt à améliorer la qualité de la programmation et de diffusion des stations bénéficiaires. En effet, il est clair que l'intégration effective et l'usage des TIC ont conduit à la génération de nouveaux types des médias comme les medias interactifs. Devenues interactives grâce à l'apport significatif des technologies de l'information et de la communication, les quatre radios partenaires au projet de l'Unesco jouent d'autant mieux leur rôle en tant que médias communautaires.

Une approche plus sociale

Aussi, ainsi que l'a relevé le représentant pays de l'Unesco, les radios tirent-elles un bénéfice réel de l'intégration des TIC perçu tel un atout contribuant à revitaliser les programmes des radios communautaires. Ce, dès lors qu'elles permettent, entre autres, « de recueillir des informations de première main en temps réel des auditeurs ». Ici, il y a lieu de considérer le fait que « les auditeurs sont en mesure de prendre leur téléphone et appeler à la station de radio immédiatement et les informer sur tout ce qui se passe dans leur région, ou poser des questions et faire des commentaires sur le programme en cours d'écoute, ou de partager leur histoire sur an-

tenne, de réagir aux sujets de préoccupations locales », a-t-il affirmé. Un échange dont l'avantage résulte dans la création d'« un flux bidirectionnel de communication de manière à améliorer la réponse d'urgence, la participation communautaire au développement ».

Chose qui met le journaliste ou le reporter en pleine connaissance du vécu des auditeurs et d'aborder des sujets de proximité en sorte que le public participe de façon active au processus de communication. Fait appréciable dans ce contexte d'autant plus que, comme l'a souligné Abdourahmane Diallo, « en tant qu'alternative aux médias publics et commerciaux, les médias communautaires poursuivent des objectifs sociaux ». Quitte à assurer le relais « des opinions et des inquiétudes sur des sujets spécifiques à un contexte, ainsi qu'en mettant en place des plates-formes de débat et de discussions ».

Soulignons dès lors que, pour Abdourahmane Diallo, les avancées notées au sujet des deux phases précédentes du projet sont significatives. Pour l'heure, les radios bénéficiaires du projet ont à leur tour pris la responsabilité de partager les acquis reçus ainsi que de faire profiter chacun de leurs expériences respectives de sorte à planifier ensemble les prochaines étapes du projet dont la fin est fixée en 2017.

Nioni Masela

ITALIE

La police vole au secours des enfants d'Afrique

Par une opération humanitaire particulière, les forces de l'ordre vont financer des projets de l'Unicef en RDC et en Centrafrique notamment.

Comme chaque année, la police italienne va sortir un calendrier qui va faire parler de lui l'an prochain. Chacun de ces calendriers est en soi une histoire : pour les belles photos qui l'agrémentent autant que pour la cause à laquelle il est dédié. Pour les veuves de policiers morts en action, pour les policiers en retraite, pour les sans domiciles fixes, pour le recrutement dans la police : les calendriers de la police italienne ou du corps des carabinieri (gendarmes) sont toujours très attendus, toujours très commentés, toujours achetés.

Depuis 2001, leurs ventes ont permis à la police italienne de rassembler une somme rondelette, affirme-t-on à Rome : 1.887.000 euros, soit plus d'1,2 milliard FCFA tout de même ! Une somme qui sera totalement versée à l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance qui, à son tour, entend s'en servir pour financer des projets bien précis en Centrafrique, en République démocratique du Congo, en Guinée, au Bénin et au Cambodge. Comme on peut voir, une grande partie de ces fonds sera consacrée à l'Afrique. L'argent y servira surtout à soutenir les enfants victimes de violences dans les conflits (RdC), à leur nutrition dans les camps de déplacés (Centrafrique) ou à l'enfance déshéritée dans les villes. Il s'agit, précise la police italienne, « de soutenir les soins, la nutrition correcte et l'éducation courante des enfants et des nouveau-nés ; de promouvoir leur allaitement au sein ».

À raison de 8 euros (plus de 5.200 FCFA), on pourrait penser qu'il s'agit d'un produit à prix prohibitif. Erreur ! Il faut réserver son calendrier longtemps à l'avance. On est déjà près de l'épuisement pour le calendrier de 2015 ! Il faut dire qu'il s'agit littéralement d'une pièce unique. Les photos qu'il présente, réalisées par le grand photographe Vittorio Storaro, sont sublimes. Ces calendriers donnent rarement motif à regret à ceux qui décident d'en acheter un ou plusieurs, souvent pour la collection.

Lucien Mpama

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De nouveaux forfaits Internet pour les abonnés d'Orange RDC et l'arrivée du Pixi 2

Orange RDC a présenté ce 16 Juillet ses nouveaux forfaits Internet pour ses abonnés. Cet événement intervient dans le cadre de la période commerciale Internet 2014 avec des promotions allant jusqu'à 50% de réduction. Une série d'activités accompagnera la présentation de ses nouveaux forfaits dans toutes les provinces.

À travers cette période commerciale dénommée Internet pour tous 2014, Orange RDC entend valoriser la qualité de sa connexion 3G+ plébiscitée à maintes reprises par tous les Congolais. Ainsi, la filiale congolaise du groupe Orange poursuit sa politique de démocratisation de l'accès à la communication et le développement des usages liés à Internet. Orange RDC va se rapprocher de ses consommateurs à travers trois initiatives majeures : Une caravane dite cybermobile avec des sites de tests et de vente d'équipements Internet, le lancement du Pixi 2, le Smartphone qui en offre toujours plus et un concert populaire pour clôturer la période.

La caravane cybermobile va parcourir les villes de Kinshasa et Lubumbashi pour faire la promotion de la meilleure 3G+ de la RDC. Depuis l'arrivée d'Orange en République démocratique du Congo, tous les Congolais s'accordent à dire que le haut débit est maintenant présent en RDC.

La caravane va précéder des dispositifs fixes qui seront installés dans tous les quartiers des deux villes et de toutes les autres provinces. Cette action dénom-

mée « Internet pour tous » va permettre aux Congolais de tester la qualité de la connexion Internet 3G+ Orange. Un cybercafé itinérant sera disponible sur ces sites. Les populations pourront y tester de nouvelles technologies liées à Internet et découvrir les nouveaux forfaits Internet lancés dans le cadre de la campagne.

Des jeux-concours sont prévus sur tous les sites avec de nombreux lots à gagner (des téléphones, des t-shirts, des casquettes, etc.). Orange va également lancer la version 2 du Pixi, le Smartphone star de l'année 2013 au Congo. Ce téléphone intelligent sera désormais livré avec des applications pour vivre votre passion du football, de la musique et il permettra de partager sa connexion avec ses proches ; il est en plus offert avec 1 an de communication gratuite.

Enfin, un concert avec une star musicale congolaise va clôturer ces festivités autour de l'Internet à la fin du mois d'août. À travers cette période commerciale, Orange RDC va offrir à tous les Congolais l'opportunité de tester une connexion Internet de qualité et de bénéficier des offres les plus attractives en matière d'équipements Internet.

À propos des nouvelles promotionnelles

Orange RDC propose des nouveaux forfaits Internet avec plus de volumes, plus de vitesse, et plus de fiabilité aux meilleurs prix. Parmi les nouveaux forfaits, le EASYnet démocratise l'accès à Internet avec 10 Mo accessible à seulement 200 FC (20 unités) ; Le

nouveau forfait ACCROnet pour 5 Go à 4500 unités est le forfait le plus compétitif du marché. Pour ceux qui se connectent la nuit, le HAPPYnet avec 3 Go à 100 unités est le forfait idéal. Enfin, le forfait ILLIMINET garantit aux clients Orange une connexion illimitée. Pour découvrir, tous les forfaits, les clients sont invités à taper * 101 #.

Une promotion spéciale équipements Internet sera disponible également sur les sites et dans nos boutiques et franchises : une réduction de 50% sur la Flybox, le Domino sera 25% moins cher et des bonus seront disponibles pour la clé Internet. Le Dock Wifi Orange, un nouvel équipement, permettra de partager la connexion de sa clé Internet avec ses proches. Rendez-vous en masse dans toutes les boutiques et franchises Orange.

À propos d'Orange RDC

Orange RDC est une filiale à 100% du Groupe Orange depuis le rachat de CCT en octobre 2011. Elle compte 431 employés et actuellement près de 3 millions d'abonnés lui font confiance. Orange RDC participe au développement économique et humain de la RDC par son engagement, son excellence et sa proximité avec les populations congolaises.

Contact presse : Steve Lusinde
+243 84 200 010
steve.lusinde@orange.com

SOCIÉTÉ

Assistance : MSF apporte une aide urgente aux victimes de guerre

Les violences sexuelles, les enlèvements et les tortures sont devenus le lot quotidien des populations vivant à l'est de la RDC à cause des attaques répétées des forces négatives qui occupent ce coin du pays.

Selon un communiqué de l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF), chaque jour des femmes, des hommes et des enfants sont retenus captifs par des milices armées, parfois pendant des mois. Ils subissent des traitements inhumains et dégradants. Les femmes sont victimes de viol, tandis que les hommes sont soumis au travail forcé dans les mines d'or et de diamants de la réserve de faune à Okapi dans l'est de la RDC.

Pour soulager tant soit peu la misère de ces populations, une équipe médicale de MSF travaille dans la ville depuis le mois de mai pour leur fournir des soins de santé primaire ou d'urgence, ainsi qu'une assistance psychologique. Selon MSF, il est difficile à ces gens d'oublier les atrocités vécues. Ces personnes arrivent à Nia Nia avec des histoires atroces de ce qu'elles ont vécu ou vu: meurtres, actes de torture et viols à répétition. « Les gens décrivent ce qu'ils ont vécu



comme étant un enfer », explique Ana Maria Tijerino, psychologue pour MSF. « J'ai du mal à croire qu'un tel niveau de violence soit possible. Les victimes ont été retenues comme esclaves sexuelles – parfois pendant des mois – agressées sexuellement avec violence par plusieurs hommes, plusieurs fois par jour, et souvent sous les yeux de leurs parents, maris ou proches ».

De son côté, Kevin Coppock, chef de mission pour MSF en Province

Orientale explique que les mineurs sont victimes de racket de la part de plusieurs milices armées qui leur extorquent une partie de leurs profits. Ceux qui ne peuvent ou qui refusent de leur remettre leurs gains sont victimes d'actes de représailles d'une extrême violence. Après qu'un chef de milice a été tué en mai par les militaires, le niveau de violence et la brutalité ont sensiblement augmenté, visant les communautés minières mais aussi les habitants des vil-

lages environnants.

Des consultations médicales à plus de trois mille personnes

Entre le mois de mai et début juillet, les équipes médicales basées à Nia Nia ont dispensé 3 586 consultations médicales. Elles ont aussi apporté des soins et un soutien psychologique à 143 femmes, trois hommes et deux enfants ayant survécu à des violences sexuelles, ainsi qu'à plus de trente survivants d'autres types de violences : torture, humiliation

sexuelle ou autres atrocités commises sur leurs proches sous leurs yeux. Pour la prise en charge des cas des violences sexuelles, les humanitaires de MSF ont buté à une difficulté de taille : il s'agit de l'arrivée tardive des victimes des viols. Lorsque les victimes arrivent à la clinique MSF à Nia Nia, explique Ana Maria Tijerino, il est souvent trop tard pour qu'elles puissent être protégées du VIH, des infections sexuellement trans-

missibles ou des grossesses. Cette protection que l'on appelle la « prophylaxie post-exposition n'est efficace que dans les 72 heures après l'agression ». « Les femmes qui ont été détenues comme esclaves sexuelles pendant plusieurs mois sont ainsi privées de ce traitement essentiel. »

Les conséquences de telles violences peuvent être très invalidantes. « Plusieurs mois après leur agression, les traumatismes physiques et psychologiques sont toujours visibles chez les survivants, » dit la psychologue de MSF. « Beaucoup souffrent de douleurs, de plaies infectées, de stress, de dépression et de terreurs nocturnes. »

Le climat d'insécurité dans lequel vivent les survivants rend leur résilience encore plus difficile. « Ils ne savent pas de quoi demain sera fait, » dit Ana Maria Tijerino. « Ils craignent d'être forcés de retourner dans les mines sous le joug de leurs agresseurs, ce qui s'ajoute encore à leur stress. Ils ont peur parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent pas survivre économiquement sans travailler dans les mines. Nia Nia est une ville pauvre sans opportunités d'emploi ».

Aline Nzuzi

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

BAS-CONGO

Signature d'un protocole d'accord multi-infrastructurel

L'acte consiste non seulement à financer la construction d'un quai au port de Banana, dans le territoire de Muanda, mais aussi d'implanter une nouvelle cimenterie dans la localité de Tumba, dans le territoire de Mbanza-Ngungu.

Le protocole d'accord multi-infrastructurel a été signé le 7 juillet, dans la ville de Matadi, entre le gouverneur du Bas-Congo, Jacques Mbadu, et le directeur général de l'entreprise " Misodi International Limited" pour un montant global de deux milliards de dollars américains.

Deux infrastructures verront le jour dans cette province grâce à ce protocole d'accord. Il s'agit de la construction d'un quai au port de Banana, dans le territoire de Muanda, lequel sera relié par route à quatre voies au pont Mpozo ainsi que la construction d'une nouvelle cimenterie dans la localité de Tumba, dans le territoire de Mbanza-Ngungu, district des Cataractes pour un montant estimé à 400 millions USD. Selon les estimations, une fois construite, cette usine aura une capacité de production de 1,6 million de tonne de ciment, soit 5.000 tonnes par

jour.

Par ailleurs, le gouvernement provincial du Bas-Congo veut faire de sa province un pool de croissance agro-industrielle, notamment à travers l'érection d'un aéroport international dans la ville de Boma, la construction et le développement des infrastructures scolaires, universitaires et sanitaires le long de la nationale n°1. Il est également prévu l'urbanisation et la modernisation de certaines villes comprises entre Banana et Kinshasa, la construction des infrastructures sportives dans chaque ville et chaque territoire. À travers cette vision, le Bas-Congo compte résoudre les problèmes liés au chômage et à la pauvreté. Aussi souhaite-t-il que la construction du quai du port de Banana soit un prélude à la matérialisation du projet du port en eau profonde tant attendu.

Gypsie Oïssa Tambwe

CAN U17 NIGER 2015

La RDC dans l'attente de la décision de la Fifa sur le Nigeria

En attendant la confirmation ou l'infirmité de la suspension préventive du Nigeria, les Léopards U17 de la RDC poursuivent la préparation du match contre les cadets du Nigeria.



Éric Tshibusu et ses joueurs champion d'Afrique et

La Fifa devrait statuer sur la suspension préventive du Nigeria le 15 juillet. Mais elle a ajourné sa décision au 17 juillet

à propos de l'ingérence du gouvernement nigérian dans la gestion de la Fédération nigérienne de football. En attendant, le match entre la RDC et le Nigeria comptant pour le deuxième tour éliminatoire de la Coupe d'Afrique des Nations de moins (CAN) de 17 ans prévu au Niger en 2015 demeure incertain. Les Léopards cadets congolais doivent jouer avec les U17 nigériens le 20 juillet au stade TP Mazembe de Lubumbashi en match aller.

Si la décision de la Fifa est confirmée, la RDC se qualifiera sur tapis au détriment du Nigérian qui est pourtant du monde de la catégorie. Du côté congolais, la préparation continue, sous la houlette du sélectionneur Éric Tshibusu

Ike, au Centre Baudouin Kurara Mpova à Kinkole dans la commune de la N'Sele où sont internés les jeunes footballeurs congolais. L'on apprend que certains joueurs -qui n'avaient pas encore des passeports- sont passés au ministère des Affaires étrangères pour la capture.

Le voyage pour Lubumbashi, lieu du match, a été programmé pour le 17 juillet au cas où la Fifa leverait sa suspension. Et la Confédération africaine de football avait déjà désigné un quatuor arbitral camerounais pour officier le match. Il s'agit d'Antoine Max Depadeaux Effa Essouma (arbitre central), Thierry Bruno Tocke (assistant 1), Sadou Hamadou (assistant 2), Mandeng Bakay Cosmas Jérôme (arbitre de réserve). Le commissaire au match, Michel Gasingwa, vient du Rwanda.

Martin Enyimo

AS BANTOUS

Le président élu vise le retour à l'élite nationale

La participation de l'AS Bantous aux compétitions nationales et africaines interclubs en 2017 est l'objectif fixé par le nouveau comité de direction du club dirigé par le nouveau président, Jean-Marie Kalonzo Mbikayi.



AS Bantous de Mbuji-Mayi

L'AS Bantous de Mbuji-Mayi au Kasai Oriental a un nouveau président du comité de direction. Il s'agit de Jean-Marie Kalonzo Mbikayi. Il a été élu, le 12 juillet, à l'hôtel Kabe de Luxe à Mbuji-Mayi, à l'unanimité (soit trente-huit voix sur trente-huit), au terme des élections organisées au cours de l'assemblée générale électorale du club. Dans son mot de circonstance, le nouveau président a fixé les supporters sur l'objectif, à savoir permettre à l'AS Bantous de participer avec succès aux compétitions nationales, défendre par la suite les couleurs de la RDC en compétitions africaines interclubs en 2017 et relever le niveau du team noir et blanc de Mbuji-Mayi afin d'égaliser son rival de toujours, Sa Majesé Sanga Balende. Il est donc question pour Jean-Marie Kalonzo Mbikayi de redorer le blason terni de l'AS Bantous. Pour ce faire, un programme ambitieux a été élaboré par le nouveau comité sportif pour amener le club à réaliser son objectif. Jean-Marie Kalonzo est en séjour à Kinshasa afin de prendre des contacts salutaires pour le club, lui qui regrette le fait qu'AS Bantous a passé par plusieurs années d'instabilité, sans sponsor, s'enfonçant loin de l'élite du football national.

Déjà à pied d'œuvre, Jean-Marie a doté l'équipe d'une permanence et d'un logement pour l'entraîneur Andy Magloire M'Futila qui venait d'être engagé. Cet acte a été salué par le fondateur du club, Mwanza Leader, et aussi des milliers de supporters des Corbeaux du Kasai Oriental. L'on attend donc voir le retour de ce club qui a un vécu reconnu dans l'histoire du football national.

M.E.

AFRIQUE/FRANCE

Lancement officiel de la Fondation franco-africaine pour la croissance

Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, Arnaud Montebourg, ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, et Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, ont officialisé à Bercy le lancement de la Fondation franco-africaine pour la croissance en présence d'entrepreneurs, financiers, scientifiques, personnalités des secteurs du numérique et de l'audiovisuel.

Elle s'appuie sur un réseau rassemblant des acteurs africains et français. Sa vocation est d'intensifier les relations économiques entre l'Afrique et la France au service d'une croissance inclusive et durable associant l'ensemble des acteurs, à travers la formation académique et professionnelle, la promotion active des échanges et des investissements croisés et un rôle de plaidoyer pour les échanges entre le continent africain et la France. Il s'agit de mettre un peu du pragmatisme et d'efficacité dans les relations franco-africaines face à la concurrence des autres pays, notamment la Chine.

« L'Afrique est un continent convoité », a souligné Michel Sapin. « La Chine, notamment, cherche depuis plusieurs années à s'y placer en première ligne, pour répondre à la demande d'une classe moyenne qui représentera dans les prochaines années entre 300 et 500 millions de consommateurs », a-t-il ajouté, déplorant qu'« au cours de la dernière décennie, la France n'[ait], elle, pas toujours perçu les signaux d'émergence de l'Afrique et [ait] laissé, à ses dépens, sa part de marché se dégrader significativement ».

« Comment peut-on avoir attendu aussi longtemps avant de lancer cette fondation ? », s'est interrogé Laurent Fabius.

L'objectif est de créer des partenariats avec toute l'Afrique, francophone, an-

glophone, arabophone, et lusophone, en s'appuyant sur le secteur privé. « Il était grand temps que la France monte sur le bateau de la croissance africaine », a estimé le ministre des Finances du Nigeria, Ngozi-Okonjo-Iweala, dans un message vidéo. Cette croissance est évaluée à 5% en moyenne sur la dernière décennie.

Le président de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest, Jean Kacou Diagou, a quant à lui appelé les entreprises françaises voulant réussir sur le continent africain à privilégier les partenariats avec les investisseurs locaux. « Les jeunes Africains ont changé par rapport à notre génération. Ils n'attendent plus les entreprises françaises. Ils vont avec les Asiatiques, les Canadiens, les Américains, les Marocains », a-t-il dit, ajoutant : « Je dirais qu'ils sont décolonisés de l'esprit. Il faut donc les reconquérir et, pour cela, créer des joint-ventures avec eux et non plus

fait d'ailleurs avec d'autres pays.

Le principe de la fondation a été proposé en décembre 2013, lors du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, par le président français François Hollande.

Sa préfiguration avait été confiée à l'économiste franco-bénois Lionel Zinsou, président de PAI Partners, sur la base d'un rapport co-signé par l'ancien ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine, le directeur des assurances Prudential Tidjane Thiam, l'ancien directeur général de l'AFD Jean-Michel Severino et le banquier d'affaires Hakim El Karoui. Pour ses créateurs, cette fondation ne doit pas être une institution supplémentaire, « mais un réseau social des entreprises et de leurs contreparties dans la sphère publique et associative ».

Les pistes d'action identifiées sont les suivantes : la formation du capital humain, avec un financement de 3

« Les jeunes Africains ont changé par rapport à notre génération. Ils n'attendent plus les entreprises françaises. Ils vont avec les Asiatiques, les Canadiens, les Américains, les Marocains »

des filiales à 100 %. » Il a recommandé aux entrepreneurs français de « ne pas seulement exporter des Français dirigeants alors qu'ils peuvent en trouver sur place ». Une prime est donc accordée au secteur privé, considéré comme le moteur de la croissance.

Le maintien des élites en Afrique a aussi été abordé

À cet égard, le mathématicien Cédric Villani, lauréat de la médaille Fields, a souligné la nécessité « de développer un écosystème local pour permettre aux gens de faire des allers et retours, mais de ne pas se sentir exclus s'ils partent de leur pays ». De nombreux participants ont insisté sur un échange « gagnant-gagnant », comme cela se

millions d'euros par le ministère des Finances destiné à la formation professionnelle ; la coopération dans le domaine financier en vue d'améliorer les systèmes financiers et d'évaluer le risque pays ; la coopération dans le domaine culturel ; et les partenariats dans le domaine numérique à travers notamment l'e-learning 2.0.

Le rapport « Afrique-France : partenariat pour l'avenir » d'Hubert Védrine faisait état d'un doublement des flux économiques entre l'Afrique et la France dans les cinq prochaines années, aboutissant à la création de 200 000 emplois en France. Reste à savoir combien d'emplois seront créés en Afrique dans le cadre de ces nouvelles relations.

Noël Ndong

INFRASTRUCTURES SOCIALES

Les travaux du centre d'éducation, de formation et d'apprentissage se poursuivent normalement

Débutés en mars pour certains et en juin pour d'autres, ces travaux concernent la réhabilitation et la construction dudit centre situé au quartier Km4 dans le 1er arrondissement Lumumba. Ils sont exécutés par les entreprises CTA et Sopres Construction.

Interrogé sur l'évolution du chantier, Raphaël Mantsounga, conducteur des travaux de la société CTA, a expliqué que, généralement, les travaux ne rencontrent pas de difficultés majeures dans leur exécution. La société CTA a la responsabilité de la réhabilitation du bâtiment administratif, de l'érection du mur servant de clôture à cet établissement scolaire, et des aménagements extérieurs. « La société CTA n'en est pas à sa première expérience dans l'exécution de chantiers publics confiés par l'Etat congolais. En dehors des chantiers de Pointe-Noire, cette société exécute actuellement les travaux du siège de la sous-préfecture de Louin-gui dans le département du



Pool et ceux du siège de la mairie de la sous-préfecture d'Abala dans le département des Plateaux. Elle a mené durant ces

dernières années, les travaux routiers dans le département du Niari », a-t-il déclaré. Raphaël Man

tsoun-

L'un des bâtiments en réhabilitation

ga a même saisi l'occasion pour dénoncer le comportement blâmable de certains opérateurs économiques véreux dont les en-

treprises brillent par l'abandon de certains chantiers publics à travers l'ensemble du territoire national. « Dans le processus de la construction actuelle d'infrastructures publiques engagé par le gouvernement de la République, le développement du Congo doit être l'affaire de tous les citoyens congolais. Quand les entreprises bénéficient de la confiance de l'État en vue de l'exécution de chantiers publics, il appartient aux gérants de ces entreprises de ne pas trahir cette confiance à l'égard des autorités publiques », a-t-il conclu.

Rappelons que le centre d'éducation, de formation et d'apprentissage de Pointe-Noire est sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Ces travaux sont financés par l'Agence française de développement. La durée d'exécution de ceux-ci est fixée à six mois.

Séverin Ibara

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Mossendjo favorable au changement

Les populations de la commune de Mossendjo dans le département du Niari, ont demandé de vive voix, à l'occasion d'un meeting citoyen, le 13 juillet à l'esplanade de l'hôtel de ville de la localité, le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 pour permettre au chef de l'État, de poursuivre son œuvre d'édification du Congo.

À l'initiative du maire de la commune, Maurice Mbobi, ce meeting a regroupé plus de 1.500 citoyens venus des dix quartiers de la commune. Ainsi, tour à tour, jeunes, femmes, peuples autochtones, notables et autres couches de la société, se sont prononcés favorablement à travers leurs messages pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, qu'ils estiment trop verrouillée. Ils ont, d'autre part, fait savoir que le débat en cours était leur émanation puisque pour la première fois, il a fait l'objet de leurs préoccupations par le biais du maire, le 4 août 2013 à Dolisie, lors de la rencontre citoyenne du chef de l'État avec les cadres du Niari. Un débat qui a été repris au cours du même exercice par la crème des cadres et sages du Niari, le 22 mars 2014.

À cette occasion, les populations de Mossendjo ont révélé qu'à la suite de la sollicitation du 22 mars 2014, le chef de l'État répondait à leur préoccupation en déclarant ce qui suit : « Une seule hirondelle n'annonce pas le printemps ».

« En demandant le changement de la constitution, les populations de la commune de Mossendjo viennent d'annoncer à leur tour que maintenant, plusieurs hirondelles se sont jointes à la première et que le printemps étant effectivement annoncé, il devient impératif au chef de l'État de mettre en chantier le mécanisme de la convocation du référendum constitutionnel », a déclaré Maurice Mbobi.

Ainsi, le premier citoyen de la ville de Mossendjo n'est pas passé par mille chemins pour transmettre au chef de l'État, la grande demande de sa population qu'il trouve légitime, vu les réalisations dans l'exécution du programme de développement socioéconomique, à savoir le Chemin d'avenir. Elle a, à cette même occasion, fait savoir que le président de la République était leur candidat potentiel aux élections de 2016.

Jean Jacques Koubemba

INITIATION À L'INFORMATIQUE

L'AIP décidée à réduire la fracture numérique au Congo

L'Association des informaticiens professionnels (AIP) organise, du 14 juillet au 16 août à Pointe-Noire, un grand séminaire d'initiation et de perfectionnement à l'informatique. Objectif : réduire la fracture numérique entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Cette formation se déroule sur le thème : « L'informatique est liée à l'évolution ». Elle concerne toutes personnes désireuses d'apprendre l'informatique, les élèves dont l'âge varie entre 7 et 20 ans et les travailleurs. Les cours ont commencé il y a quelques jours.

L'informatique, ce n'est pas seulement taper sur une machine, c'est surtout une opportunité pour décrocher un emploi. Cette formation propose aux apprenants des fiches pratiques pour améliorer leurs connaissances et connaître toutes les astuces de l'informatique.

L'AIP a commencé avec sa première formation en 1998 à Brazzaville, et ne s'est pas écartée de cette voie. Son objectif est simple : donner la chance à tout le monde de découvrir le monde de la micro-informatique, d'acquérir les connaissances de base de l'interface graphique Windows, du traitement de texte Microsoft Word et du logiciel Excel, et d'apprendre comment faire

des recherches sur l'Internet, envoyer, lire et répondre aux messages électroniques, naviguer sur Facebook, etc.

Les cours se déroulent dans deux sites différents : l'école primaire de la Révolution et l'École africaine de développement (EAD). La formation présente

né la quintessence de cette activité : « L'informatique occupe aujourd'hui une place de choix dans notre société, rien ne se fait sans elle, ici nous formons tout le monde, des travailleurs, des enfants et nous les aidons à développer le génie qui est en eux à travers des techniques



Des participants au séminaire d'initiation et de perfectionnement à l'informatique dispensé par l'AIP. crédit photo «Adiac»

trois modules au choix - initiation, perfectionnement et approfondissement. Noellie Eckou Akoli, responsable de l'AIP au niveau de Pointe-Noire, a don-

simples. » Rappelons que l'informatique est « la science du traitement des informations avec des moyens électroniques ».

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Lionel Kombo 2 Bayonne en live ce samedi

C'est sur la scène de la fondation Basango que l'artiste musicien ponténégrin Lionel Kombo 2 Bayonne, créateur du bassa pop (combinaison rythmes traditionnels avec tonalités pop) montera ce 19 juillet, accompagné d'autres artistes, pour présenter son spectacle intitulé Yuhu.

Ces artistes sont : les Français Nicolas Verpeaux (guitare mi rythmique et solo acoustique) et Hélène Ferrier (violoncelle), Jay Lordman de Brazzaville et Mercia Mavoungou (chœurs) ainsi que Check Thuv de Brazzaville (percussion), sans oublier l'invité de la soirée : le saxophoniste Fordha Ngoma qui vient de Paris.

Ce live acoustique est une restitution de la création Yuwa, mot vili qui signifie en français « écoute », un concept que Lionel Kombo 2 Bayonne a lancé avec le guitariste Nicolas Verpeaux.

L'événement qui se veut riche en couleurs (un groove puissant avec une forte présence scénique) et en sons annonce aussi la sortie de son nouveau single qui porte le même nom que le spectacle qui sera présenté à savoir : Yuhu, dont la présentation officielle sera marquée par un concert prévu pour le 27 septembre prochain.

L'événement connaîtra aussi la participation de six groupes composés d'expatriés et des nationaux. Lionel Kombo 2 Bayonne qui accorde une grande importance à l'éducation des enfants entend mener des actions en leur faveur et contribuer à la formation de l'élite de demain. « 50% des ventes des concerts destinés à la promotion de ce single seront reversés à certaines écoles dans tous les départements en vue de la mise en place des bibliothèques », a-t-il confié.

Lionel Kombo 2 Bayonne a commencé sa carrière musicale en 2006. L'artiste a roulé sa bosse dans plusieurs groupes où il a joué et chanté avec de grands artistes comme Rideau Bayonne, William Till et Arthur Goma avant de créer son propre groupe baptisé Spack groove system.

Yuhu est sa deuxième œuvre après l'album intitulé Bet' Bal' ba kongo sorti en 2012. Adeptes de la musique de recherche, il a créé le Bassa pop, un genre musical combinant les rythmes traditionnels avec des tonalités pop qui prennent de plus en plus d'ampleur dans la ville océane.

Lucie Prisca Condhet

MATCH CONGO-RWANDA

Les Diables rouges joueront sans Douniama, Oniangué et Igor Nganga

À trois jours de cette rencontre comptant pour le 2^e tour des préliminaires de la Coupe d'Afrique des Nations, Maroc 2015, le sélectionneur de l'équipe nationale, Claude Le Roy, a animé, ce 17 juillet, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué ce fait.

Claude Le Roy est arrivé le mercredi 16 juillet dans la ville océane avec ses poulains qui recevront les Amavoubi du Rwanda ce dimanche 20 juillet au complexe sportif de Pointe-Noire, en match aller du deuxième tour des préliminaires de la CAN 2015. Au cours de la conférence de presse, le sélectionneur a déploré le fait que les équipes européennes n'aient pas voulu libérer certains des joueurs africains pour participer à la compétition.

Ce qui fait que, sur 24 joueurs congolais convoqués, 21 seulement ont répondu présents. Ce dimanche le Congo affrontera le Rwanda sans

l'attaquant Douniama, le milieu de terrain Oniangué et le défenseur latéral Igor Nganga. Par ailleurs le sélectionneur a confié avoir eu des difficultés à travailler avec l'ensemble des joueurs. Malgré cela, Claude Le Roy reste optimiste, disant avoir confiance en ses poulains qui font preuve de discipline. Il a témoigné des efforts fournis par ceux-ci ainsi que des conditions dans lesquelles ils ont travaillé. « L'idéal est de se qualifier pour la coupe d'Afrique. Tout a été fait pour qu'on puisse travailler dans les meilleures conditions. C'est un groupe formidable, bosseur et discipliné, deux aspects importants pour de meilleurs résultats », a-t-il déclaré avant d'évoquer le hic, notamment le manque de bon terrain pour jouer. Mais, se montrant toujours optimiste, il a estimé que les choses s'amélioreront petit à petit. Le match retour se jouera le 2 août à Kigali et, pour Claude Le Roy, c'est une partie à ne pas rater pour avoir

plus de chance de participer à la CAN. « L'objectif est de se qualifier pour la CAN et de faire les gros jeux d'Afrique. Mais le vrai objectif du Congo, c'est de penser à 2018 parce que je pense qu'il y aura de la place pour faire quelque chose cette année là. Et si trois ou quatre joueurs viennent se greffer au groupe, on sera très difficiles à battre. C'est pourquoi il ne faut pas rater les chances du Rwanda et sortir victorieux ce dimanche et le 2 août à Kigali. On sait que cela ne sera pas facile mais il nous faut aller chercher au fond de nous-mêmes comme on l'a fait à Windhoek au match retour », a conclu Claude Le Roy.

La victoire face à cette équipe du Rwanda permettra aux Diables rouges du Congo de se qualifier pour les poules. Le sélectionneur des Diables a par ailleurs fait état de son voyage à Rio de Janeiro où il a assisté à la Coupe du monde Brésil 2014.

Lucie Prisca Condhet

TENNIS DE TABLE

Deux pongistes ponténégrins en formation en Chine

Dans le cadre des préparatifs des Jeux Africains de Brazzaville 2015, 15 pongistes congolais sont depuis la semaine dernière en Chine pour une mise au vert de deux mois. Parmi ses pongistes qui composent l'équipe des Diables rouges, deux sont de la ligue de Pointe-Noire. Il s'agit, en version féminine, de Nadie Nganga du club du Trentenaire et, en version masculine, de Kombo du club Avenir. L'information a été donnée par le secrétaire général de la ligue de tennis de table de Pointe-Noire, Paul Kibiya. Ces pongistes de Pointe-Noire sont accompagnés de Serge Samba, le directeur technique de la ligue départementale en même temps entraîneur national adjoint.

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Les autorités congolaises satisfaites des réalisations du Peedu à Pointe-Noire

Les ministres, Emile Ouosso et Henri Ossebi, respectivement en charge de l'équipement et des travaux publics, de l'énergie et de l'hydraulique, ont affirmé leurs satisfactions après la visite, le mardi 15 juillet à Pointe-Noire, des chantiers exécutés et en cours d'exécution dans le cadre du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) dans cette ville.

Accompagnés de Maurice Bouesso, coordonnateur du Peedu, de Mahine Diop, représentant la Banque Mondiale, Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville ainsi que des maires d'arrondissements, cette visite a permis aux autorités congolaises de se rendre compte de l'état d'avancement de ces travaux dans leur deuxième

phase. Encore en cours, ces réalisations produisent déjà des résultats extrêmement encourageants et cela au profit des populations. Dans le domaine de l'eau par exemple, le Peedu a réhabilité 212 km de réseau d'adduction d'eau, il a construit deux forages industriels dans les quartiers Tchimagni et Loussala et actuellement 53.000 branchements restent en attente de réalisation. La ville sera également dotée de 51 fontaines publiques comme dans les années 50 et 60 afin de permettre à ceux qui ne peuvent pas se brancher directement avec leur frais d'avoir de l'eau potable à travers des bornes publiques gérées par des fontaines. Dans le domaine des voiries, le

Peedu a réalisé 20 kilomètres de routes avec éclairage public. L'exemple le plus frappant est l'exécution de l'avenue Tchikoungoula, une route qui traverse trois arrondissements à savoir, Mvoumvou, Loandjili et Tié-Tié. Plusieurs chantiers ont également été lancés dans le domaine de la santé, de l'éducation et du développement urbain avec notamment, la construction prochaine de deux marchés modernes à Vindoulou et à Ngoyo. Grâce à ces performances, la banque mondiale a consenti avec le gouvernement congolais, la mise en place d'un financement additionnel pour l'électricité. En effet, ce financement va permettre au Peedu de donner une réponse positive aux attentes des populations en ce qui concerne l'électricité. Mais il faut reconnaître que, ces réalisations ne sont qu'une illustration parmi tant d'autres, de l'engagement du gouvernement d'atteindre un niveau de qualité qui favorise une vie meilleure des populations. À l'issue de cette visite des chantiers réalisés et en cours d'exécution dans la deuxième ville congolaise, le ministre Henri Ossebi a indiqué que le Peedu est



un projet sectoriel qui renferme au moins cinq ministères « L'engagement du gouvernement sur la question de l'accès à l'eau potable est réel, aujourd'hui nous avons réhabilité le réseau d'adduction d'eau, donc je ne peux qu'être content, le relai est transmis à la SNE l'exploitant historique pour que avec son management rénové, elle soit capable de promouvoir une politique de branchement à prix abordable ou promotionnel afin de permettre à la population de se brancher massivement au réseau national et de faire que petit à petit l'on assiste à l'extinction de ce phénomène tant décrié, notamment de bidon d'eau sur les dos des femmes », a-t-il dit.

Rappelons que le peedu est un

projet du gouvernement congolais cofinancé à hauteur de 125,5 millions de dollars dont 100 millions de dollars par le Congo et 25,5 millions de dollars par la Banque Mondiale. Lancé officiellement en 2010, ce projet a pour objectif d'accroître l'accès durable des habitants des zones ciblées des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire aux infrastructures de base à travers la réalisation des voiries, la réhabilitation des écoles, des Centres de Santé Intégrés (CSI), l'assainissement, la construction des marchés domaniaux ; à l'eau potable avec l'amélioration du sous-secteur et le redressement de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE), ainsi que le développement d'une stratégie visant la réforme du secteur de l'électricité.



Brazzaville

Paris

7 vols par semaine
dans les deux sens



Contact: 06 509 0 509

MOTS FLÉCHÉS N°035

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°035

QUI FONDENT	INFLAMMATION D'UN CONDUIT	APAISSÉES	PASSES SOUS SILENCE	TITRES DONNÉS AUX ÈVÊQUES	FAUVE OU SIGNE DU ZODIAQUE	SOIGNÉE
RÉSISTANTES	CHEMINS DE FER	ORIENT	RELATIVE AUX POPULATIONS POLYNÉSIENNES	TUBE DE LUMIÈRE	CLUB DE MADRID	
ABANDONNÉE				ESPION DE LOUIS XV		
PRIT CONGÉ			BUVANT LE LAIT			
			PAPIER D'EMBALLAGE			
BASE DU PAIN		CARBURANT			AU PIED, IL EST DOULOUREUX	
APRÈS VOUS		FEMMES D'UN POLYGAME				
		IL EST BATTU À L'ŒIL		NORME FRANÇAISE	CÉRIUM AU LABO	
		GRAISSE ANIMALE		RADIO	CHAUFFES	
OUVERTURES	FILLE DE LA FAMILLE			PART PERSONNELLE		
	OBLIGATION DE TRAVAIL			BON POUR LE SERVICE		
			BICOQUE			
			SUPPOSÉ			
COUPEAU DE CUISINE	TITRE DE PAIEMENT		COMPTE SUR LA POSTE		PRÉFIXE ÉGALITAIRE	BÊTISE
	MÈNE QUELQUE PART		BEAUCOUP			
				PRODUIT TEXTILE		
				TECACHAS (TE)		
THÉÂTRE POPULAIRE	ELLES SONT MORTELLES!				POINTS OPPOSÉS SUR UNE ROSE	
	ÉGARE				ALLEZ	
		PLACÉE EN ÉTUDE		ARMÉE DU MOYEN ÂGE		BOLET
				ANCIEN ROI DE FRANCE		
TOURNE MAL					ABRÉVIATION DE TEMPS	
INFLEXIBLE					PIQUANT	
		PERSONNAGE À PRIER		ÉTAT D'EUROPE ET D'ASIE		
		INITIALES DU MATIN				
MONT DE CRÈTE			A FAIT LA PART BELLE À LA BELLE		SOLDATS DU FEU	
COUPS DU KARATÉKA						
				HARNACHÉE		

>FACILE

			7	3				8
	2	6	1		9	5	3	
9		3		6		2	4	
			4		5	9	2	3
2		4	3		6	8		5
5	3	9	8		7			
	6	8		7		1		9
	9	1	6		4	7	8	
7				8	1			

>MOYEN

	3	7		9		5		
8		1		6	5	4		
	6		3	8			7	
1					5	2		
			8	3				
	5	3						8
3			2	1		7		
		5	6	3		2		9
	8		5			3	4	

>DIFFICILE

7				8	9	4		
			4	7			8	3
	8		3				5	
1				5				
5			8	6				4
			1					9
	2			7		6		
9	7			8	1			
	1	4	2					7

MOTS CROISÉS N°035

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. N'avait rien du grégorien quand il était républicain. - 2. Criblée de dettes. Peau de mocassin. - 3. Coefficient pour les sols. Ne porte pas de vêtements si elle est diplomatique. - 4. Maison de bois. Astate symbolisé. - 5. Quand il sert, il serre. On ne peut espérer mieux. - 6. A vu le jour. Nuances de coloris. Voisine de La Rochelle. - 7. Ruée. Unité physique. - 8. Joignit les deux bouts. Frappé légèrement. - 9. Enroulé sur lui-même. Se perd, quand on ne comprend rien. - 10. Grisèrent avec leurs bavardages.

>VERTICALEMENT

A. Elle peut finir en teinture rouge. - B. Joint deux tuyaux. Atome de bon sens. - C. Ajouta du poids. Rivière de l'Inde et du Pakistan. - D. Désinence verbale. Accessoire de petit rat. Envoi intra-muros. - E. Amas de neige. Service pour du Guesclin. - F. Diplôme de l'enseignement supérieur. Inspiré. - G. Maîtres à penser. Référence de golfeur. - H. Singe. Tribunal du Saint-Siège. - I. Roulés dans la farine. Écrivain italien (!). - J. Pour de vrai.

MOTS À MOTS N°035

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et trois lettres proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① **QUOI** + **GEL** = **L** | | | | | | |
- ② **THON** + **CRO** = | | | | **C** | | |
- ③ **SONO** + **RAP** = | | | | | | | **O**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°034

R	G	D	L	A	M						
H	E	R	E	D	I	T	E	R	A	Y	A
C	O	N	S	E	R	V	A	T	I	O	N
F	O	U	E	T	T	A	R	D	S	P	I
M	E	R	E	M	I	N	C	A	I	S	
L	P	O	R	S	E	E	N	E	E		
E	R	S	E	F	R	A	N	C	A	N	T
E	N	I	N	D	U	S	S	E	P	T	
S	I	T	E	M	S	O	S	I	E		
M	E	M	E	P	I	P	E	R	C	S	
M	H	E	S	I	T	A	N	T			
E	B	E	N	I	S	T	E	T	A	U	D
A	R	A	O	E	U	F	S	R	E		
B	U	G	N	E	S	S	A	N			
M	E	A	T	D	E	T	A	I	L	S	
P	E	R	S	D	E	S	S	A	L	E	

SUDOKU N°034

6	2	3	5	1	9	4	7	8
7	4	9	8	3	6	2	1	5
5	8	1	2	4	7	9	6	3
2	9	5	1	8	3	6	4	7
3	7	6	4	9	5	8	2	1
8	1	4	7	6	2	5	3	9
9	3	2	6	7	8	1	5	4
4	5	7	9	2	1	3	8	6
1	6	8	3	5	4	7	9	2

6	7	2	8	5	9	3	1	4
8	1	4	3	7	2	6	5	9
3	5	9	4	1	6	8	2	7
9	2	8	6	4	1	7	3	5
5	4	6	7	9	3	2	8	1
7	3	1	2	8	5	9	4	6
4	6	7	5	2	8	1	9	3
1	8	5	9	3	7	4	6	2
2	9	3	1	6	4	5	7	8

MOTS CROISÉS N°034

I	N	A	D	A	P	T	E	E	S
M	E	N	E		O	U	R	S	E
P	V		M	I	S	E	E	S	
R	E	L	O	G	E	R	A	T	
O	U		C	N	R		R	I	O
V		G	R	E		L	U	M	P
I	N	R	A		P	I	F		L
S	U	I	T	E	E		F	I	E
E	S	S	E	N	T	I	E	L	S
R		E	S	S	E	N	C	E	S

7	1	2	3	4	9	6	8	5
6	9	5	2	8	1	4	7	3
8	3	4	5	6	7	1	2	9
4	6	1	8	5	3	2	9	7
2	5	9	1	7	4	8	3	6
3	8	7	6	9	2	5	1	4
9	7	6	4	1	8	3	5	2
5	2	8	9	3	6	7	4	1
1	4	3	7	2	5	9	6	8

MOTS À MOTS N°034

1/ LOUTRE - 2/ DINDON - 3/ PILULE.

LIBYE

Nouvelles attaques contre l'aéroport de Tripoli

L'aéroport international de Tripoli a été la cible de nouvelles attaques mercredi, ce qui a alourdi le bilan des victimes à 30 morts, selon des sources sécuritaires.

De l'artillerie lourde a été employée dans les attaques, et des dizaines de roquettes ont été tirées au RPG sur l'aéroport, a rapporté le commandant de la milice Zintan qui était chargée de garder l'aéroport.

La capitale libyenne est devenue le théâtre d'intenses combats depuis dimanche dernier, lorsque des groupes islamistes armés ont lancé des assauts sur l'aéroport international de Tripoli ainsi que des intersections sur de grands axes routiers.

Selon des sources médicales, ces affrontements ont fait 30 morts et plus de 40 blessés jusqu'ici. Les affrontements ont également détruit 90% des avions stationnés à l'aéroport et la tour de contrôle a subi des dégâts importants, selon un témoin. Le gouvernement libyen a ouvert mercredi l'aéroport militaire de Mitiga pour assurer le service des vols civils. La Libye a connu une escalade spectaculaire de la violence et de l'instabilité politique depuis la destitution de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi. Le gouvernement central du pays d'Afrique du Nord a échoué à contrôler les avancées des rebelles et autres milices, qui opèrent pour la plupart en toute impunité.

Xinhua

PRÉLIMINAIRES CAN 2015

Thievy Bifouma et Bouka Moutou dans les effectifs des Diables rouges

Pour le match du 20 juillet au Complexe sportif de Pointe-Noire contre les Amavubis du Rwanda, les Diables rouges compteront sur les services de Thievy Guivane Bifouma Kouloussa et Arnold Bouka Moutou, les deux joueurs d'origine congolaise qui ont également la nationalité française.

Un soutien de taille pour bâtir une équipe déjà diminuée par l'absence de cadres comme Prince Oniangue, Ladislas Douniama, tous deux retenus par leurs clubs et Christ Malonga pour des raisons de transfert. Boukama Kaya et Franci Litsingi absents lors de la double confrontation contre la Namibie, ont rejoint le groupe à Pointe-Noire.

Le match de ce dimanche au Complexe sportif de Pointe-Noire contre les Amavubis du Rwanda, compte pour le match aller du dernier tour avant l'intégration des poules des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2015. Les Diables rouges ont l'obligation de bien le négocier

avant d'aborder la manche retour le 2 ou 3 août avec un avantage psychologique conséquent. Une certitude dans les rangs du onze national congolais : deux joueurs binationaux fêteront leur première sélection avec les Diables rouges. Thievy Bifouma (attaquant) et Arnold Bouka Moutou (défenseur arrière gauche) ont répondu favorable à la convocation de Claude Le Roy. Un pari gagné par celui-ci qui s'était lancé depuis sa prise de fonction dans un vaste combat, celui de convaincre les joueurs congolais binationaux encore hésitants à porter les couleurs de leur pays d'origine.

Présentation des nouveaux joueurs

Thievy Bifouma est né le 13 mai 1992 à Seine-Saint-Denis en France. Ce joueur d'origine congolaise a déjà joué pour le compte de l'équipe de France des moins de 20 ans et pour celui des espoirs respectivement en 2011 et 2012. Quoi de plus normal pour lui, qui débutait au CS

Meaux, avant de subir une formation au centre du Racing club de Strasbourg en 2006. Il n'est pourtant pas bavard quand il débute avec la réserve en CFA. Un but seulement en neuf apparitions. Mais l'Espanyol Barcelone avait déjà l'œil sur Thievy. La descente du club en national va anticiper sa venue en Liga, championnat espagnol. Thievy s'engage en 2010 en faveur de l'Espanyol de Barcelone et effectue ses débuts lors de la 29e journée de la Liga contre Malaga. Faisant sa place dans l'effectif pro, il signe son premier but le 17 décembre 2011 face au Sporting Gijon. Il est ensuite prêté durant la saison 2012-2013, pour un an à UD Palmas, de deuxième division espagnole (12 buts en 38 matchs) avant de l'être à nouveau au club anglais de West Bromwich Albion (deux buts en six matchs). Sous contrat avec l'Espanyol de Barcelone, Bifouma tapait déjà dans l'œil des dirigeants de rêve. Contre le Rwanda cet attaquant portera pour la première fois le maillot des Diables rouges

avec l'ambition d'aider son pays à intégrer la phase de poules des éliminatoires CAN 2015, le premier pas pour une qualification à la phase finale en 2015. Avec lui, un autre joueur a emboîté le chemin de Baudrin Marvin. Après un temps de réflexion, Arnold Bouka Moutou né à Reims en France, a répondu favorable à la convocation de Claude Le Roy. Bouka Moutou commence sa carrière dans les divisions amateurs respectivement en CFA1 et CFA2. Ses premiers clubs sont RC Epermay et AC Amiens avant de porter le maillot de Calais lors de la saison 2010-2011. Revenu à Amiens la saison suivante, Arnold Bouka Moutou s'engage en 2012 à SCO Angers en deuxième division française, un club dans lequel il signe son tout premier contrat professionnel. Bon dans les centres et en débordement, Bouka Moutou a une puissance de frappe exceptionnelle. Selon les témoignages, il possède des aptitudes bien au-dessus de la moyenne dans le domaine athlétique.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Brazzaville ville historique

Le Brin d'histoire est fait d'un condensé de bribes de références historiques, plus ou moins connues, sur Brazzaville, capitale de la République du Congo, qui lui confèrent son caractère de ville historique. Sélectivement, en voici quelques-unes.

Le 3 octobre 1880, fondation de la ville de Brazzaville, par l'enseigne de vaisseau De Brazza, lors d'une palabre solennelle et en présence des principaux feudataires de Makoko : Ngalieme, son représentant, Scianho Ngakala, qui porte le collier d'investiture et commande Ncouna sous la souveraineté de Makoko, le chef Ntaba, chef d'Impila, le chef Ngaeka et Juma M'voula, chef du Djoué. La Société de géographie et le comité français de l'Association internationale africaine donnent le nom de Brazzaville à la station du Stanley-Pool (jadis Ncouna Utamo). Brazzaville fêtera ses 134 ans en octobre prochain. Par ailleurs, en face du palais du Peuple, on pouvait lire sur un écriteau : « Ici s'élevait la première maison de Brazzaville construite le 30 septembre

1884 par Charles de Chavannes ». C'est connu de tout le monde, mais un rappel n'est jamais superfétatoire. Après Pierre Savorgnan de Brazza, Mgr Augouard est le premier Français qui vient sur les rives du Pool, et son influence est considérable dans la pacification du Congo-Oubangui. Le révérend père Augouard débute à Sainte-Marie du Gabon en 1878. Il fait un premier voyage au Stanley-Pool en 1881. Il fonde Linzolo en 1883 et une mission à Brazzaville en 1887, après celle de Kwamouth au Kasai (ancien Congo-Belge).

En 1904, Brazzaville devient la capitale de l'Aef (Afrique équatoriale française). Comme on peut le lire dans le livre d'or du Centenaire de Brazzaville, « le gros village » d'ailleurs se transforme en une véritable ville, mi-européenne, mi-africaine. Les Tréchet, c'étaient quatre frères, François, Henri, Louis et Emmanuel. Deux d'entre eux, très entrepreneurs, fondent la Compagnie française du Haut Congo (Cfhbc). Ils débutent dès 1888. Les frères Tréchet exploitent une immense concession

dans le Moyen-Congo du temps des fameuses sociétés concessionnaires (1899) qui se partagent le Congo. Louis est le gros (gros au propre comme au figuré). On l'appelle « mon frère Louis » parce qu'Henri, qui s'occupe d'entretenir de hautes relations renvoie souvent ses visiteurs par ces notes : « allez voir mon frère Louis » et aussi par allusion au frère maçonnique. Les Tréchet (qui sont à l'origine du temple maçonnique, naguère caché dans ses vieux filaos, rue William Guynet) étaient, en effet, « maçons ». La Franc-maçonnerie existe au Congo, depuis le 21 mai 1906, sous les auspices du Grand Orient de France. Mais ce n'est que le 6 avril que les statuts de la première loge maçonnique sont enregistrés au ministère de l'Intérieur.

Brazzaville, le 1^{er} juillet dernier aurait donc dû commémorer le 110^{ème} anniversaire de sa désignation comme capitale de l'Aef. Ce statut a incontestablement favorisé dans cette ville la concentration de plusieurs infrastructures, à l'image de la Fondation supérieure de l'enseignement

en Afrique centrale (Fesac) ou de l'Hôpital général, pour ne citer que quelques exemples emblématiques. Il a aussi contribué, d'une certaine manière, au développement de la ville-capitale.

Le 05 octobre 1911, Brazzaville est érigée en commune mixte par arrêté du gouverneur général de l'Aef, Martial Merlin. En 1922, son premier plan d'urbanisation est adopté et l'on prévoit l'arrivée du chemin de fer et la création d'un nouveau pont fluvial. En 1936, les premières rues sont bitumées et ailleurs, quelques bordures sont aménagées pour les piétons et les cyclistes africains. Le 24 octobre 1940, le général Charles de Gaulle, arrive à Brazzaville, pour donner une base juridique à la France Libre et réorganiser les bases administratives de l'Afrique équatoriale.

Le dernier titre de gloire de Brazzaville est sa désignation, le 18 octobre 2013, en qualité de ville créative Unesco, dans la catégorie Musique. Brazzaville n'a pas fini d'engranger les satisfécits d'honneur.

Mfumu